

MANUEL DE L'ETF RELATIF À L'UTILISATION DES INDICATEURS



TABLE DES MATIÈRES

ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES	03
GLOSSAIRE DES INDICATEURS QUALITATIFS QUANTIFIABLES ET QUANTITATIFS (EN ORDRE ALPHABÉTIQUE)	04
INTRODUCTION	05



1.0	CONCEPTS GÉNÉRAUX	07
1.1	QU'EST-CE QU'UN INDICATEUR?	07
1.2	QUELLES SONT LES CARACTÉRISTIQUES D'UN BON INDICATEUR?	07
1.3	QUELLES SOURCES DE DONNÉES SONT DISPONIBLES?	08
1.4	INDICATEURS DE QUANTITÉ, DE QUALITÉ ET DE PROCESSUS	09
1.5	QU'EST QU'UNE RÉFÉRENCE ET COMMENT LA CHOISIR ?	10



2.0	CHOISIR, CRÉER ET ANALYSER LES INDICATEURS	11
2.1	DONNÉES ET SOURCES DISPONIBLES	11
2.2	DES OBJECTIFS OU QUESTIONS ANALYTIQUES AUX INDICATEURS	12
2.2.1	INDICATEURS QUANTITATIFS : LES INDICATEURS DU PROCESSUS DE TURIN POUR L'ANALYSE DES SYSTÈMES D'EFP	13
2.2.2	INDICATEURS DE PROCESSUS : APPRENTISSAGE DE L'ENTREPRENEURIAT	16
2.3	CONSTRUCTION DES INDICATEURS	18
2.4	VÉRIFICATION DE LA COHÉRENCE DES RÉSULTATS	20
2.5	ANALYSE DES INDICATEURS	20
2.6	EXAMEN DU CHOIX DES INDICATEURS	21
2.7	PRÉSENTATION DES RÉSULTATS: TABLEAUX ET GRAPHIQUES	22



3.0	LISTE DES INDICATEURS	21
3.1	INDICATEURS QUANTITATIFS	26
	A. E&E 2020 : objectifs pour l'emploi et l'éducation fixés par l'ue pour 2020 (objectifs sélectionnés)	26
	B. Processus de turin pour l'analyse des EFP	28
	C. Qualité des efp (indicateurs sélectionnés provenant du projet equavet de l'ue)	44
3.2	INDICATEURS QUALITATIFS	45
	A. E&E 2020 : objectifs pour l'emploi et l'éducation fixés par l'ue pour 2020 (objectifs sélectionnés)	45
	B. Processus de turin pour l'analyse des EFP	46
	C. Indicateurs de qualité des EFP provenant du projet equavet de l'ue	49
3.3	INDICATEURS DE PROCESSUS : APPRENTISSAGE DE L'ENTREPRENEURIAT	50
	A. Cadre de travail politique pour l'apprentissage de l'entrepreneuriat	50
	B. Apprentissage de l'entrepreneuriat dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	54



4.0	CLASSIFICATIONS INTERNATIONALES	57
4.1	CITE (UNESCO)	58
	A. Cite 2011 classification générale et correspondance avec la cite 1997	58
	B. Niveaux d'éducation	59
	C. Programmes d'éducation	61
	D. Grands groupes et domaines d'étude	61
4.2	NACE – NOMENCLATURE STATISTIQUE DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES (EUROSTAT)	63
4.3	CITP – CLASSIFICATION INTERNATIONALE TYPE DES PROFESSIONS (OIT)	64
4.4	CISP – CLASSIFICATION INTERNATIONALE D'APRÈS LA SITUATION DANS LA PROFESSION (OIT)	64

RÉFÉRENCES	65
LIENS INTERNET	66

ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

BM	Banque Mondiale
BTI	Indice de transformation de Bertelsmann (Bertelsmann Transformation Index)
CISP	Classification internationale d'après la situation dans la profession
CITE	Classification internationale type de l'éducation
CITI	Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique
CITP	Classification internationale type des professions
E&E 2020	Objectifs d'emploi et d'éducation établis par l'UE pour 2020
EFP	Enseignement et formation professionnels
EQAVET	Assurance Qualité Européenne pour l'enseignement et la formation professionnelle
ETF	Fondation européenne pour la formation
Eurostat	Office statistique de l'UE
IDH	Indice de développement humain
ILE	Indice de liberté économique
IPC	Indice de la perception de la corruption
IPM	Indice de pauvreté multidimensionnelle
ISU	Institut de la Statistique de l'Unesco
NACE	Nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OIT	Organisation internationale du travail
PAMT	Programme actif du marché du travail
PIB	Produit intérieur brut
PIRLS	Programme international de recherche en lecture scolaire
PISA	Programme international pour le suivi des acquis des élèves
PME	Petites et moyennes entreprises
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PPA	Parité de pouvoir d'achat
R&D	Recherche et développement
RDE	Revenu disponible équivalent
TIMMS	Programme international sur le niveau en mathématiques et en sciences
UE	Union européenne
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
USA	États-Unis d'Amérique
USD	Dollar américain



GLOSSAIRE DES INDICATEURS QUALITATIFS QUANTIFIABLES ET QUANTITATIFS (EN ORDRE ALPHABÉTIQUE)

ALPHABÉTISATION PISA	35	PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE CONTINU	22
CHÔMEURS INSCRITS PARTICIPANT AUX PROGRAMMES ACTIFS DU MARCHÉ DE TRAVAIL	28	PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS EFP PAR DISCIPLINE	31
COEFFICIENT DE GINI	30	PIB PAR HABITANT (PPA, USD INTERNATIONAUX COURANTS)	25
COÛT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE ET DE LA FORMATION DES ADULTES	32	POPULATION DANS LA PAUVRETÉ	36
COÛT PAR ÉLÈVE SUIVANT LES PROGRAMMES DE L'EFP ET DE L'ÉDUCATION NATIONALE	32	POPULATION TOTALE	24
CROISSANCE ANNUELLE DU PIB	25	POURCENTAGE D'ÉLÈVES D'EFP POURSUIVANT DES ÉTUDES DE NIVEAU SUPÉRIEUR	29
DÉPENSES INTÉRIEURES BRUTES DANS LE DOMAINE DE LA RECHERCHE ET DU DÉVELOPPEMENT EN POURCENTAGE DU PIB	22	POURCENTAGE DES ÉLÈVES DE L'EFP	30
DÉPENSES PUBLIQUES POUR L'EFP PAR NIVEAU	32	PROGRAMME INTERNATIONAL DE RECHERCHE EN LECTURE SCOLAIRE PIRLS	35
EMPLOI PUBLIC EN POURCENTAGE DE L'EMPLOI TOTAL	28	PROGRAMMES ACTIFS DU MARCHÉ DU TRAVAIL	28
ÉVOLUTION DE L'EMPLOI DÉTAILLÉE PAR SECTEUR PROFESSIONNEL	26	PROPORTION DE JEUNES CHÔMEURS SANS FORMATION SCOLAIRE NI PROFESSIONNELLE	29
ÉVOLUTION DE L'EMPLOI DÉTAILLÉE PAR SECTEUR ÉCONOMIQUE	26	PROPORTION DE MICROENTREPRISES ET DE PETITES ENTREPRISES PARMIS LES ENTREPRISES EN ACTIVITÉ	26
ÉVOLUTION DE L'EMPLOI PAR STATUT ET SEXE	27	PROPORTION DES 15-24 ANS PARMIS LA POPULATION TOTALE	24
FACILITÉ DE FAIRE DES AFFAIRES	37	RAPPORT ÉLÈVES - PROFESSEURS	31
FORMATION DES FORMATEURS	31	TAUX D'ABANDON SCOLAIRE	22, 29, 31
INDICE DE COMPÉTITIVITÉ	37	TAUX D'ABANDON SCOLAIRE PRÉMATURÉ	22
INDICE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN	33	TAUX D'ACTIVITÉ	27
INDICE DE LIBERTÉ ÉCONOMIQUE	36	TAUX D'ALPHABÉTISATION	25
INDICE DE PAUVRETÉ MULTIDIMENSIONNELLE	36	TAUX D'EMPLOI PAR SEXE, GROUPE D'ÂGE 15-64	21
INDICE DE PERCEPTION DE LA CORRUPTION	36	TAUX DE CHÔMAGE	27
INDICE DE TRANSFORMATION DE BERTELSMANN	36	TAUX DE CRÉATION D'ENTREPRISES	26
INDICE NUMÉRIQUE DE PAUVRETÉ	29	TAUX DE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE	24
LIBERTÉ ÉCONOMIQUE DANS LE MONDE ARABE	36	TAUX DE PERSONNES À LA RECHERCHE DE LEUR PREMIER EMPLOI	30
MIGRATION NETTE	24	TAUX DE RISQUE DE PAUVRETÉ	29
NIVEAU D'ÉDUCATION	25	TIMSS	35





INTRODUCTION

Le présent manuel s'adresse à un large lectorat de personnes utilisant les données et les indicateurs dans le domaine de l'enseignement et de la formation. Les informations techniques fournies dans certaines sections du manuel sont destinées au personnel directement chargé de la création des indicateurs c'est-à-dire les experts en statistique des pays partenaires de la Fondation européenne pour la formation (ETF), les responsables politiques et les experts chargés de l'analyse et de l'utilisation des données produites par ces équipes. La majorité de ce rapport a cependant été rédigée pour servir de guide pratique pour les lecteurs n'ayant aucune formation en statistiques.

Le but est de proposer un guide pratique pour l'utilisation des indicateurs dans le cadre de l'élaboration des politiques nationales. Il s'agit d'une introduction aux indicateurs et d'une présentation générale de leur utilisation. Ce guide propose aussi au lecteur des outils et des idées pour les étapes suivantes.

Deux hypothèses sont essentielles pour ce travail. Premièrement, le processus analytique est réitératif. Deuxièmement, l'utilisation des bons indicateurs est essentielle. C'est pourquoi il a été nécessaire de rédiger un guide expliquant spécifiquement la construction des indicateurs.

La première question à poser est : « Quels sont les objectifs politiques ? ». La deuxième est : « comment un objectif politique peut-il être converti en un indicateur évaluant les progrès réalisés pour atteindre cet objectif ? » Mais, il ne s'agit ici que de quelques-unes des problématiques discutées dans les premières parties de ce guide.



Après avoir présenté les concepts de base les plus importants, les auteurs passeront à la création, l'analyse, et la présentation des indicateurs. Des étapes seront proposées en vue d'établir des analyses d'indicateurs de routine pouvant alimenter le débat politique national ; ces étapes comprendront un inventaire des sources possibles, des différents niveaux de découpages potentiels, des outils de présentation et insisteront sur l'importance de garantir des résultats cohérents. Ce guide présente aussi des exemples sous la forme d'une liste des indicateurs sélectionnés, des données exigées pour le calcul des indicateurs, et des sources de ces données. Ces exemples proviennent des initiatives suivantes : les objectifs de formation et d'emploi établis par l'UE pour 2020 (E&E 2020), le cadre analytique de l'ETF pour l'examen des systèmes d'enseignement et de formation professionnels (EFP, aussi appelé le « processus de Turin »), les indicateurs de qualité EFP proposé par l'initiative européenne de l'assurance de la qualité dans l'enseignement et la formation professionnels (EQAVET) et le projet d'apprentissage de l'entrepreneuriat de l'ETF qui a été établi pour évaluer l'apprentissage de l'entrepreneuriat dans l'enseignement. Enfin, les principales classifications internationales seront également décrites, l'adhésion à ces classifications étant un préalable à la réalisation de comparaisons internationales.

Le manuel repose sur un guide pratique de l'ETF relatif à la région d'Asie centrale élaboré par Claude Sauvageot et Nicole Bella (ETF, 2003). Étant donné l'importance croissante des trois aspects de l'EFP - compétitivité, croissance économique, et développement des compétences en termes de développement durable - l'ETF a désormais engagé des dialogues avec l'ensemble de ses pays partenaires concernant la façon dont les données nationales disponibles peuvent être renforcées et mieux utilisées pour l'élaboration des politiques. Étant partie intégrante de ce processus, le guide pratique a dès lors été revu et mis à jour à la lumière de l'état actuel des réflexions. Le manuel propose une présentation générale de l'utilisation des indicateurs et vise à servir d'introduction au sujet.



1. CONCEPTS GÉNÉRAUX

Ce chapitre définit le concept d'indicateur et explique leurs caractéristiques. La présente section examinera aussi les sources de données qu'il est possible d'utiliser pour créer un indicateur. La fiabilité d'un indicateur est liée à la fiabilité des données sur lesquelles il repose. Il convient dès lors d'accorder une attention particulière aux sources des données.

1.1 QU'EST-CE QU'UN INDICATEUR?

Selon la définition de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE, 2002a, p. 25), un indicateur est un «facteur ou une variable, de nature quantitative ou qualitative, qui constitue un moyen simple et fiable de mesurer les progrès, d'exprimer les changements liés à une intervention ou d'aider à apprécier la performance d'un acteur du développement». En d'autres termes, un indicateur est une agrégation de données brutes ou traitées contribuant à quantifier un phénomène étudié et à comprendre des réalités complexes. Il ne s'agit pas seulement d'une information de base, mais de l'élaboration d'une information de base utilisée pour décrire ou évaluer un aspect donné. Par exemple, le nombre d'adultes alphabètes, en valeur absolue, n'offre aucun potentiel analytique, sauf si cette donnée est utilisée pour créer un indicateur, par exemple pour calculer la proportion d'adultes alphabètes dans la population adulte totale du pays.

1.2 QUELLES SONT LES CARACTÉRISTIQUES D'UN BON INDICATEUR?

Plusieurs aspects doivent être pris en compte pour créer un indicateur. Un bon indicateur doit être pertinent, résumer l'information sans la déformer et être coordonné, structuré, comparable, précis et fiable.

Il faut rester attentif à la pertinence d'un indicateur par rapport aux objectifs politiques identifiés. L'identification des objectifs est dès lors cruciale pour décider ce qui doit être mesuré et la façon dont la mesure doit être réalisée. Par exemple, si l'objectif visé est d'élargir l'accès à l'éducation, les taux de participation au système éducatif peuvent constituer un indicateur pertinent. Un indicateur doit résumer l'information existante sans la déformer. Par exemple, si on souhaite obtenir le nombre d'élèves par enseignant, il faut disposer d'informations tant sur le nombre d'élèves que sur le nombre d'enseignants pour pouvoir obtenir le rapport élèves-enseignants. Ces données peuvent toutefois être faussées de différentes façons. Par exemple, si les enseignants à temps plein et à temps partiel sont pris en compte, les rapports obtenus seront plus faibles mais ne reflèteront pas fidèlement la situation réelle. Il convient dès lors de bien comprendre la nature des données disponibles avant d'élaborer les indicateurs.



Les indicateurs doivent également être coordonnés et structurés, ce qui signifie qu'il faut veiller à ce qu'ils soient créés et utilisés de façon cohérente, comparable et exhaustive. La cohérence est particulièrement importante lorsqu'on réalise le suivi des données et des tendances sur une période donnée ou lorsqu'on compare des données entre pays. Ainsi, si l'on souhaite obtenir des résultats comparables, il faut utiliser les mêmes définitions et les mêmes méthodes de calcul. Des résultats comparables ne peuvent être obtenus que lorsque des indicateurs clairement définis, reposant sur des définitions identiques pour garantir la cohérence, sont utilisés et ce, même si les données sont recueillies à différents moments et si les indicateurs sont calculés par différentes personnes. Les indicateurs doivent également être complets, c'est-à-dire qu'ils doivent toujours couvrir tous les aspects pertinents du phénomène étudié. Enfin, les indicateurs et les données sur lesquelles ils reposent doivent être précis et fiables et toute lacune au niveau des données doit être clairement marquée. Un indicateur n'est fiable que si on peut se fier aux éléments qu'il indique.

1.3 QUELLES SOURCES DE DONNÉES SONT DISPONIBLES?

Pour calculer un indicateur, il faut des données. Ces dernières peuvent être obtenues de différentes sources. Une bonne source doit avoir une couverture exhaustive, être objective et cohérente dans le temps. Parmi les sources de données potentielles figurent les enquêtes, les recensements, les bases de données administratives, les rapports, les entretiens et les groupes de discussion. Dans le domaine de l'éducation, les données, comme le nombre d'élèves inscrits ou le nombre de diplômés, proviennent essentiellement des établissements scolaires, sous forme de statistique. Certaines de ces données sont rassemblées au niveau national par les ministères de l'Éducation. Les rapports de l'inspection académique peuvent également être utilisés pour évaluer la qualité des programmes d'enseignement. Les enquêtes réalisées auprès des élèves fournissent des informations sur la satisfaction des élèves et l'efficacité de certaines mesures. Les études des experts peuvent servir à évaluer la qualité générale des systèmes d'EFP. Tous ces types de données peuvent alors être utilisés pour créer des indicateurs pertinents par rapport aux objectifs politiques.

Il est important de distinguer les sources de données primaires des sources de données secondaires. Les sources primaires sont des documents originaux ou des données fournissant des informations directes ou de première main (par exemple des entretiens avec les responsables des pays). Les sources secondaires sont basées sur des informations traitées et interprétées à partir de sources primaires. Peuvent également figurer parmi les sources secondaires les données fournies par les organisations internationales (par exemple la Banque mondiale, l'Organisation internationale du travail, etc.), dont les données et indicateurs publiés reposent souvent sur des informations fournies directement par les pays et sur d'autres données primaires. Par conséquent, lorsque différentes sources de données sont disponibles pour calculer des indicateurs, il faut s'attendre à obtenir les mêmes résultats si les mêmes définitions et méthodes de calcul sont utilisées. Cependant, il arrive parfois que des instances nationales et internationales fournissent différentes données. Le cas échéant, une attention particulière doit être accordée à l'identification des causes sous-jacentes de ces différences avant de décider de l'utilisation d'une source de données spécifique.



1.4 INDICATEURS DE QUANTITÉ, DE QUALITÉ ET DE PROCESSUS

Les procédures de prise de décision doivent se baser sur l'utilisation systématique et régulière de données. Ces dernières sont essentielles à la compréhension profonde des problèmes affectant les systèmes d'éducation et de formation. Elles constituent donc un prérequis permettant de faire des choix politiques éclairés. En conséquence, disposer d'une solide base de données, et l'utiliser de façon pertinente, est extrêmement important dans les domaines de l'EFP et de l'analyse du marché du travail.

En matière d'EFP, comme dans toutes les sortes de recherche, les données peuvent être séparées en deux types principaux : les données quantitatives et les données qualitatives. Les données quantitatives correspondent aux informations objectives concernant le monde réel et sont par nature numérique. Les indicateurs quantitatifs se présentent donc sous la forme de nombres, par exemple, le nombre d'habitants d'un pays, ou le pourcentage de la dépense publique dédiée à l'éducation consacrée aux systèmes d'EFP. Les indicateurs qualitatifs, quant à eux, sont centrés sur les qualités de l'objet étudié et peuvent inclure des informations subjectives, des opinions ou des jugements concernant un enjeu. Les données qualitatives sont en général présentées sous la forme d'informations descriptives bien qu'elles puissent aussi être quantifiées et exprimées de façon numérique. Il existe de nombreuses sources d'information qualitative, telles que les études de cas, les observations, les rapports, les discussions et les entretiens détaillés. Dans ce guide, nous nous restreindrons aux types de données qualitatives qui peuvent être quantifiées. Il doit être noté cependant, qu'il ne s'agit que d'un seul type d'information qualitative qui puisse être utilisée pour l'analyse des systèmes d'EFP. Par exemple, nous allons présenter les indicateurs mesurant l'intensité d'une perception, comme les résultats d'un sondage réalisés auprès d'experts, leur demandant le degré de corruption ressenti dans un pays spécifique. Les réponses, présentées sous la forme d'observations qualitatives, peuvent alors être mises en relation avec une note, et les données numériques résultantes peuvent être utilisées pour comparer de façon quantitative la perception de la corruption et pour calculer des statistiques de synthèse (moyenne, par exemple).

Le troisième type d'indicateur décrit dans ce guide correspond aux indicateurs de processus. Ces derniers peuvent être utilisés pour identifier des problèmes ou des lacunes dans un domaine particulier en comparant les valeurs réelles des indicateurs de processus à des valeurs de référence, ou des valeurs cibles prédéfinies. Ils peuvent reposer sur des données quantitatives (information objective) ou qualitatives (information subjective). Dans le chapitre 3, nous verrons à travers des exemples comment les indicateurs sont créés, qu'ils soient quantitatifs, qualitatifs ou de processus. Les indicateurs présentés sont liés aux objectifs de formation et d'emploi établis par l'UE pour 2020 (E&E 2020), à l'assurance de la qualité des systèmes d'EFP (EQAVET), aux initiatives d'apprentissage de l'entrepreneuriat et au processus de Turin de l'ETF.



2. CHOISIR, CRÉER ET ANALYSER LES INDICATEURS

Idéalement, toute analyse commence en posant deux questions de base: que souhaitons-nous savoir ? Et comment cela peut-il être mesuré ? Ces questions nous amènent alors à nous demander comment identifier et sélectionner les indicateurs nécessaires et enfin comment traduire les objectifs en indicateurs. Ce dernier sujet sera examiné en profondeur dans la partie 3.

Plusieurs questions fondamentales seront abordées dans les sous-sections suivantes, dont les sources, la vérification de la cohérence des résultats, l'analyse et le choix des indicateurs. Pour créer des indicateurs, il faut d'abord repérer les sources et les données disponibles. L'étape suivante, le calcul, n'est pas aussi facile qu'elle paraît de prime abord, principalement parce que différentes méthodes de calcul peuvent être utilisées. Il est dès lors crucial de définir les indicateurs choisis avec précision et de compléter ces définitions avec un glossaire des termes utilisés.

2.1 DONNÉES ET SOURCES DISPONIBLES

Les données concernant les systèmes d'EFP proviennent de recensements annuels d'effectifs scolaires, d'enquêtes auprès du personnel scolaire, d'études réalisées par des experts, de résultats d'examens et de rapports relatifs aux infrastructures. Il peut s'agir des données internes d'un ministère de l'Éducation ou de données émanant d'un institut national des statistiques. Cependant, bien que les données relatives aux élèves et aux institutions soient normalement disponibles aux services des statistiques nationales, les données internes relatives aux membres du personnel notamment leur statut, leurs conditions contractuelles et leur formation initiale et continue sont plus souvent détenues par le ministère concerné. Les données démographiques, qui relèvent souvent de la responsabilité d'un institut national des statistiques, sont d'une très grande importance, car il est essentiel de disposer de données ventilées par âge pour toutes les années analysées. En outre, les données inter-recensements et les estimations post-recensements (par rapport au dernier recensement effectué) doivent être de très bonne qualité sous peine de fausser fortement les taux de scolarisation. Il importe aussi de disposer de données régionales afin de pouvoir tenir compte des disparités régionales en matière de scolarisation. Enfin, il faut disposer de projections démographiques précises pour pouvoir établir des prévisions concernant les effectifs scolaires et les besoins en matière de recrutement d'enseignants. En conséquence, il sera peut-être également nécessaire d'élaborer des indicateurs prévisionnels.



Les données financières peuvent provenir du ministère des Finances, d'une autre institution nationale chargée des affaires financières ou de l'institut national des statistiques. De nombreux indicateurs nécessitent l'utilisation de données telles que le produit intérieur brut (PIB) et des informations tirées des analyses du budget de l'État. On peut également utiliser des données partielles portant sur certaines régions ou sur un échantillon d'élèves.

Les rapports d'inspection académique peuvent être une autre source importante d'informations sur le matériel didactique et le soutien pédagogique proposé aux enseignants et illustrer ainsi une analyse. Des données choisies recueillies pour les besoins d'une étude ou d'un rapport particulier peuvent également être utilisées de la même façon.

Il est parfois nécessaire de recourir à des études sur échantillon étant donné le coût parfois prohibitif des enquêtes approfondies. Le niveau de précision obtenu dans ce cadre est tout à fait acceptable pour l'analyse de nombreux problèmes rencontrés dans le système éducatif. Toutefois, avant d'utiliser les données d'un échantillon, il est important de s'assurer que l'échantillon a été bien construit et qu'il est bien représentatif.

En ce qui concerne les systèmes d'EFPI, il est crucial de mobiliser toutes les informations dont on dispose sur les formations formelles, non formelles ou informelles. Ici encore, il convient de définir avec précision ce que l'on entend par ces types de formation; il est donc important de disposer d'un glossaire définissant les principaux termes utilisés dans la collecte des données et le calcul des indicateurs.

Les systèmes d'EFPI posent des problèmes particuliers pour la création de nombreux indicateurs communs (voir UNESCO-UNEVOC, 2007). Contrairement à la formation EFP initiale, la formation EFP continue n'a généralement pas la même durée qu'une année scolaire type. Les taux de scolarisation peuvent ainsi être surévalués si les élèves s'inscrivent dans plusieurs formations de courte durée. Par conséquent, il faut recueillir des informations en fonction de la durée des programmes de formation et en fonction du sexe des participants et de leur classe sociale (par exemple, les jeunes, les adultes, etc). Le même argument s'applique aux données relatives au nombre de participants à différents types de programmes EFP, aux formes de certification délivrées et aux filières de formation.

Il faut également établir un panorama complet des différentes sources de financement des programmes EFP (ministères, autorités locales, entreprises privées et ménages). Enfin, il est utile de disposer de travaux prospectifs sur les besoins à venir de l'économie et de la société pour mettre en regard les prévisions et les programmes de formation.

2.2 DES OBJECTIFS OU QUESTIONS ANALYTIQUES AUX INDICATEURS

Les indicateurs doivent refléter les objectifs ou les buts du projet et ne sont significatifs que dans la mesure où ils révèlent un problème à mettre en évidence. La présente partie décrit la façon dont les indicateurs peuvent être établis pour analyser les objectifs à atteindre.

Le point de départ se présente sous la forme d'une question simple: que souhaitons-nous savoir?



Lorsqu'une liste initiale d'objectifs ou de questions auxquelles il faut répondre a été définie, il faut repérer les informations qui fourniront les réponses recherchées. Il est clair que seule une compréhension approfondie du phénomène peut permettre de réaliser les bons choix politiques. Réussir à atteindre ce niveau de compréhension constitue généralement la partie la plus fondamentale du processus.

Les deux cas décrits ci-dessous décrivent la manière qui a permis aux chercheurs de définir les meilleurs indicateurs pour leurs projets. Nous ne pourrions jamais insister assez sur l'importance des problèmes particuliers de chaque pays et des circonstances dans le choix des indicateurs appropriés. Les deux exemples de cette partie sont reliés au Processus de Turin et à l'initiative d'Apprentissage de l'entrepreneuriat d'ETF. Les descriptions détaillées de ces derniers et d'autres indicateurs sont données dans la partie 3.

2.2.1 INDICATEURS QUANTITATIFS : LES INDICATEURS DU PROCESSUS DE TURIN POUR L'ANALYSE DES SYSTÈMES D'EPF

L'ETF, visant à soutenir ses pays partenaires dans la réforme de leurs systèmes d'EPF, a défini une liste d'indicateurs clés pour suivre l'évolution de ces systèmes. Cet ensemble d'indicateurs clés est au cœur de l'action du Processus de Turin visant à évaluer les systèmes d'EPF, qui a débuté en 2010 et sera mis en œuvre à intervalles réguliers. Le choix des indicateurs pour 2012 était motivé par une série de questions clés portant sur l'efficacité externe, l'efficacité interne et la gouvernance.

Efficacité externe

Question 1. Quels sont les principaux facteurs sociodémographiques du pays et comment déterminent-ils la demande de compétences au niveau national/régional?

Indicateurs:

- Population totale, taux de croissance démographique et taux de dépendance
- Nombre et/ou proportion du groupe d'âge des 15-24 ans dans la population
- Tendances migratoires (migrations entrantes et sortantes)
- Composition ethnique (Roms et autres) de la population
- Niveau d'éducation de la population par âge et par sexe
- Niveau d'éducation par populations urbaines/rurales
- Taux d'alphabétisme.

Question 2. Quels sont les secteurs économiques clés et quels types de compétences ces secteurs nécessitent-ils? De quelle façon les autres facteurs économiques influent-ils sur la demande de compétences?

Indicateurs:

- Taux de croissance du PIB
- PIB par habitant



- Évolutions de l'emploi détaillées par secteur économique
- Évolutions de l'emploi par secteur professionnel
- Emploi par secteur comparé au PIB par secteur
- Taux de création d'entreprises
- Indice de compétitivité
- Part des microentreprises et des petites entreprises parmi les entreprises en état d'activité.

Question 3. Quelles sont les principales tendances du marché du travail et les défis en matière d'emploi, et comment influent-elles sur la demande de compétences?

Indicateurs:

- Taux d'activité par sexe et par niveau d'éducation
- Taux d'emploi par sexe et par niveau d'éducation
- Taux de chômage par sexe et par niveau d'éducation
- Taux de chômage des jeunes par sexe et par niveau d'éducation
- Ampleur de l'économie informelle et de l'emploi informel
- Évolutions de l'emploi par situation et par sexe
- Emploi public en pourcentage de l'emploi total.

Question 4. Comment le système d'EFP promeut-il les attitudes et les compétences entrepreneuriales?

Indicateurs:

- Indice de l'apprentissage de l'entrepreneuriat du «Small Business Act» pour l'Europe (source : l'équipe de l'ETF chargée de l'apprentissage de l'entrepreneuriat peut le fournir).

Question 5. Dans quelle mesure les systèmes d'EFP répondent-ils aux aspirations des apprenants individuels et quelles propositions peuvent améliorer l'attractivité de l'EFP?

Question 6. Dans quelle mesure le système d'EFP est-il parvenu à offrir des possibilités d'apprentissage aux adultes au niveau national/régional pour leur permettre d'améliorer leurs perspectives sur le marché de l'emploi ou leurs compétences?

Indicateurs:

- Participation à des activités d'apprentissage continu
- Dépenses relatives aux politiques actives du marché du travail en pourcentage du PIB
- Pourcentage des chômeurs enregistrés bénéficiant des politiques actives du marché du travail
- Pourcentage d'élèves de l'EFP accédant à des niveaux d'enseignement plus élevés.



Question 7. Comment le système d'EFP développe-t-il des compétences en matière de citoyenneté active pour contribuer à la construction de sociétés durables?

Question 8. Présenter un aperçu des principales questions liées à l'inclusion sociale dans le pays, dont la pauvreté, l'inégalité, les disparités régionales/rurales, les divisions ethniques/religieuses, etc., et identifier les principaux groupes vulnérables.

Indicateurs:

- Taux d'analphabétisme
- Niveau d'éducation de la population par âge et par sexe
- Niveau d'éducation par populations urbaines/rurales
- Taux d'abandon scolaire prématuré
- Nombre de personnes handicapées, principales caractéristiques des Roms, des immigrés et des autres minorités ethniques.
- Part/nombre de jeunes chômeurs ne disposant d'aucune formation scolaire ni professionnelle
- Taux ou part de pauvreté et d'inégalité
- Part/nombre de personnes à la recherche d'un premier emploi et de chômeurs de longue durée sur le nombre total de chômeurs (15+)
- Pourcentage des élèves de l'EFP par rapport au nombre total d'élèves
- Participation à des activités d'EFP par discipline en pourcentage
- Taux d'abandon scolaire dans l'enseignement secondaire supérieur, général et l'EFP, par sexe.

Efficacité interne

Question 9. Comment la qualité des systèmes d'EFP initiaux et continus est-elle définie dans le cadre national?

Question 10. Quels sont les problèmes actuels ou les préoccupations relatives à la qualité des principaux éléments de l'offre d'EFP? Par exemple: normes/qualifications professionnelles, programmes d'études, manuels scolaires, compétences et développement professionnel des enseignants, gestion et budgets des écoles, processus d'apprentissage modernes, participation des employeurs/systèmes d'apprentissage, évaluation et certification des compétences.

Question 11. Quelles sont les principales priorités pour améliorer la qualité de l'offre d'EFP? Quelles (autres) politiques ou actions sont déjà prévues pour traiter les questions relatives à l'efficacité interne et à la qualité de l'EFP et comment ces politiques ou actions seront-elles mises en œuvre aux niveaux national/régional?



Indicateurs:

- Taux d'achèvement des études, taux de placement, taux d'abandon scolaire, taux de redoublement, résultats des tests nationaux ou internationaux (PISA, PIRLS et TIMSS)
- Rapport élèves-enseignants par programme
- Fonds investis dans la formation des enseignants et/ou régularité de la formation des enseignants pour garantir la qualité.

Gouvernance

Question 12. Présenter un aperçu de l'investissement total dans le système d'EFP secondaire et postsecondaire au cours des cinq dernières années en incluant le coût par élève de l'EFP, l'investissement dans la formation publique et privée des adultes et le rôle joué par les donateurs dans le financement du système d'EFP.

Indicateurs:

- Dépenses publiques pour l'EFP en pourcentage des dépenses nationales en matière d'éducation
- Dépenses publiques pour l'EFP et l'enseignement général par niveau
- Coût par élève suivant des programmes d'EFP par rapport au coût par élève suivant des programmes d'enseignement général secondaire supérieur
- Informations sur les coûts de la formation professionnelle continue.

2.2.2 INDICATEURS DE PROCESSUS : APPRENTISSAGE DE L'ENTREPRENEURIAT

L'ETF encourage les pays partenaires à développer l'apprentissage de l'entrepreneuriat via leurs systèmes d'éducation. Pour soutenir ce pilier central de l'effort visant à favoriser la compétitivité de l'économie, l'ETF a développé un certain nombre d'indicateurs recouvrant les aspects les plus importants de l'apprentissage de l'entrepreneuriat.

Objectif 1: Évaluer le cadre de travail des politiques concernant l'apprentissage de l'entrepreneuriat

Indicateurs:

- Partenariat concernant les politiques
- Processus d'élaboration des politiques
- Ressources pour soutenir les politiques
- Évaluation et surveillance
- Échange des bonnes pratiques
- Apprentissage non-formel.



Objectif 2: Évaluer le premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)

Indicateurs :

- Organisation
- Entrepreneuriat comme compétence clé
- Environnement d'apprentissage.

Objectif 3: Évaluer le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3)

Indicateurs :

- Organisation
- Apprentissage de l'entrepreneuriat
- Environnement d'apprentissage

Objectif 4: Évaluer l'enseignement supérieur (CITE 5 et 6)

Indicateurs :

- Politique nationale d'enseignement supérieur concernant l'apprentissage de l'entrepreneuriat
- Bonnes pratiques en matière d'enseignement supérieur
- Coopération entre les institutions d'enseignement supérieur et les entreprises.

Objectif 5 : Évaluer l'entrepreneuriat féminin

Indicateurs :

- Cadre de travail des politiques de soutien de la promotion de l'entrepreneuriat féminin
- Formation
- Financement
- Réseau national des femmes entrepreneurs.

Objectif 6 : Évaluer les compétences d'entreprise

Indicateurs :

- Analyse des besoins en termes de formation
- Accès aux formations
- Assurance qualité
- Création d'entreprises
- Croissance des entreprises



2.3 CONSTRUCTION DES INDICATEURS

Dans le cas d'indicateurs quantitatifs, la première étape consiste à établir une formule de calcul pour chaque indicateur. Ce procédé permet alors d'établir la liste détaillée des informations élémentaires exigées pour le calcul des indicateurs. Par exemple, pour obtenir le taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire (souvent pour les tranches d'âge de 6-11 ans ou 7-12 ans), il faut connaître les effectifs scolarisés et la population totale de ces âges. Le même indicateur pouvant être calculé de différentes façons par différentes personnes, il faut également expliquer la formule pour éviter les ambiguïtés. À ce stade, il est aussi intéressant d'identifier les ventilations (par sexe, âge, minorités) les plus utiles pour le calcul de l'indicateur en question.

Voici un exemple d'indicateur quantitatif provenant du Processus de Turin :

- *Nom de l'indicateur:* Taux brut de scolarisation
- *Objectif de l'indicateur:* mesurer la capacité d'accueil des écoles
- *Niveau de mesure:* national et régional
- *Ventilation des données:* par sexe
- *Méthode de calcul:* nombre total d'inscrits dans un cycle d'enseignement (quel que soit leur âge) divisé par la population théorique du cycle (par exemple, le groupe d'âge du niveau primaire = 7-12 ans)
- *Source:* recensement scolaire annuel
- *Fréquence:* annuelle.

Il est utile que les sources indiquent la validité de leurs données car cela permet de comprendre plus précisément les informations fournies.

Les descriptions des indicateurs de processus et de qualité doivent non seulement inclure clairement l'objectif, mais aussi préciser l'instrument de mesure utilisé. Dans les exemples suivants provenant du programme d'apprentissage de l'entrepreneuriat, l'instrument de mesure utilisé dans chaque cas est une problématique à laquelle il faut répondre, et les unités de mesure servent à quantifier les réponses grâce à une série de différents niveaux.

- *Nom de l'indicateur :* Politique de partenariat pour l'apprentissage de l'entrepreneuriat
- *Objectif :* Mesurer le degré de cohérence politique entre les acteurs concernés par l'apprentissage continu de l'entrepreneuriat
- *Problématique:* Les groupes de la société civile, du secteur privé et du gouvernement travaillent en partenariat pour établir un apprentissage continu de l'entrepreneuriat.
- *Unités de mesure:* Cinq niveaux permettent de refléter le degré croissant de cohérence exprimé sous forme de déclarations qui peuvent être analysées par des experts nationaux. Les niveaux sont les suivants. Le niveau 1 correspond à l'absence d'une coopération structurée entre les secteurs public, privé et non-gouvernemental pour l'apprentissage de l'entrepreneuriat. Le niveau 2 fait référence à un dialogue



national en cours pour la structuration d'une coopération entre les secteurs public, privé et non-gouvernemental au sujet de l'apprentissage de l'entrepreneuriat. Le niveau 3 correspond à un partenariat national d'apprentissage de l'entrepreneuriat mis en place entre les secteurs public, privé et non-gouvernemental pour favoriser l'apprentissage de l'entrepreneuriat. Le niveau 4 signifie que des fonds d'état garantissent la contribution durable d'un partenariat d'apprentissage de l'entrepreneuriat aux développements nationaux (par exemple, un soutien administratif, un plan de travail, une capacité de développement). Enfin, le niveau 5 signifie qu'un partenariat d'apprentissage de l'entrepreneuriat donne des conseils sur un certain nombre de stratégies nationales (éducation, emploi, PME, R&D) et de plans d'action.

- *Nom de l'indicateur*: utilisation des compétences
- *Objectifs*: mesurer l'étendue de la satisfaction des individus grâce à la façon dont les compétences acquises les aident dans leur travail
- *Problématique*: À quel point l'enseignement et/ou la formation que vous avez suivi est utile pour votre travail actuel ?
- *Unités de mesure*: une échelle de 1 à 7 où 1 correspond à « pas satisfait du tout » et 7 représente « très satisfait ».

En outre, il importe que les termes utilisés soient définis et qu'un glossaire figure dans le rapport définitif. Des exemples de définition de glossaire sont présentés ci-après. Veuillez noter que les glossaires peuvent varier d'un pays à l'autre, selon la manière dont les indicateurs sont interprétés. Toutefois, à des fins de comparaison inter-pays, il est souhaitable d'utiliser la même définition dans chaque pays.

Voici des exemples d'entrées de glossaire:

- *Dépenses publiques d'éducation*: ensemble des dépenses consacrées à l'éducation par les administrations locales, régionales et nationales, y compris les autorités locales. Les contributions des ménages en sont exclues. Les dépenses publiques d'éducation comprennent les dépenses courantes et les dépenses en capital.
- *École* : unité administrative où se déroule l'enseignement.
- *Éducation formelle* : système éducatif hiérarchiquement structuré, chronologiquement échelonné, allant de l'école primaire à l'université, et incluant, outre les enseignements académiques généraux, un ensemble de programmes spécialisés et d'institutions variées de formation technique et professionnelle.
- *Formation continue* : ensemble de toutes les activités effectuées au long de la vie pour des raisons professionnelles, sociales et/ou personnelles apportant une amélioration des connaissances, des savoirs faire, des compétences et/ou des certifications
- *Société civile* : « Troisième secteur » de la société, en dehors de l'état et du marché, comprenant les institutions, les groupes et les associations (structurés ou informels) agissant comme médiateurs entre les citoyens et les autorités publiques.



2.4 VÉRIFICATION DE LA COHÉRENCE DES RÉSULTATS

Après le calcul des différents indicateurs, il est nécessaire de vérifier la cohérence des résultats obtenus. Cela peut être réalisé en comparant et en opposant différents types de données mais aussi des données provenant de différentes sources. On peut par exemple vérifier si les taux nets de scolarisation ne dépassent pas leur limite théorique de 100 % et si les taux d'emploi et les taux de chômage sont cohérents. En outre, les données relatives aux dépenses d'éducation fournies par le ministère de l'Éducation doivent être du même ordre de grandeur que celles fournies par le ministère des Finances ou l'institut national des statistiques. Ce travail de vérification des données est très important car il garantit la validité de toute l'opération.

Pour obtenir des estimations réalistes et correctes, il faut des données fiables sur plusieurs années. Si des anomalies apparaissent, il convient d'indiquer les sources de provenance des données et, si nécessaire d'expliquer les différences relevées. La terminologie et les concepts associés à chaque type de données doivent également être expliqués de façon claire et compréhensible.

La précision n'est pas absolument indispensable. Même sans disposer de données particulièrement précises, il est toujours possible de réaliser le suivi des évolutions du système éducatif, d'identifier les problèmes cruciaux et de fournir des informations fiables sur les différentes tendances. Cependant, il est important que les calculs des indicateurs soient réalisés de la même manière à chaque fois que la situation est étudiée. Les sources d'erreur potentielles doivent être identifiées et signalées, pour veiller à ce que leur incidence éventuelle puisse être estimée ou pour que leur existence soit au moins prise en compte.

2.5 ANALYSE DES INDICATEURS

L'analyse des indicateurs est une étape essentielle pour la réussite d'un projet. Les analyses doivent être accessibles à toutes les personnes concernées par l'éducation et donc être compréhensibles par les non-spécialistes et publiées sous une forme ou une autre. Bien que présenter des informations complexes de façon simple ne soit pas facile, c'est dans la clarté du texte que se juge la qualité d'un document.

Il convient de fournir une analyse pour chaque indicateur, et plus particulièrement de la façon dont les résultats ont évolué avec le temps. Des résultats plus récents doivent être examinés de manière plus détaillée, avec une ou plusieurs ventilations – par sexe, par région, ou selon tout autre critère pertinent. Le commentaire des données doit être clair, objectif, précis et compréhensible par les non-spécialistes.

En se basant sur les données empiriques fournies, nous pouvons élaborer une analyse descriptive ou explicative. Il est généralement supposé qu'avant d'obtenir une compréhension approfondie d'un phénomène (comprendre le POURQUOI), une bonne description du phénomène est nécessaire (connaître CE qui se passe). Cependant, notre approche de chaque cas dépendra des objectifs principaux, des données disponibles et du public visé. Bien qu'élaborer une description éclairée d'un phénomène complexe ne soit pas une tâche aisée, il est important d'être aussi précis et méthodique que possible. L'un des



objectifs de la description est de distinguer les effets aléatoires ou les tendances apparentes d'un phénomène systématique causé par un facteur sous-jacent affectant un groupe particulier. Par exemple, nous pourrions être intéressés par la compréhension des évolutions des taux d'abandon des programmes d'EFP au niveau CITE 3 dans une région particulière sur la période 2006 – 2012. Un examen plus détaillé des taux peut révéler une tendance systématique (augmentation ou diminution). Dans certains cas, une bonne analyse de la description peut être acceptable, mais dans d'autres, elle peut se révéler insuffisante ou inappropriée. Si la compréhension des causes possibles des taux élevés nous intéresse (par exemple, concernant la qualité des programmes d'EFP ou la situation économique des étudiants), il faudra aller au-delà de la description et effectuer une analyse explicative.²

2.6 EXAMEN DU CHOIX DES INDICATEURS

Il peut arriver que l'analyse d'un phénomène conduise à modifier le choix d'un indicateur. L'exemple donné dans le tableau ci-dessous correspond à l'analyse de l'évolution des disparités garçons-filles à un niveau d'enseignement donné dans un pays donné.

DONNÉES RELATIVES AUX EFFECTIFS SCOLAIRES PAR SEXE [DONNÉES FICTIVES]

Année scolaire	Scolarisation				Taux brut de scolarisation	
	Total	Garçons	Filles	% filles	Garçons	Filles
2005/06	301 218	208 634	92 584	30.7	39.3	16.7
2006/07	346 907	237 456	109 351	31.5	44.5	19.7
2007/08	359 406	246 156	113 250	31.5	44.6	19.7
2008/09	421 869	289 092	133 777	31.7	51.1	22.8
2009/10	471 792	317 654	154 138	32.7	55.2	25.7



Dans cet exemple, le pourcentage de scolarisation des filles par rapport au nombre total d'enfants scolarisés semble indiquer que les disparités ont diminué. Cependant, si on poursuit l'analyse, on constate que l'écart entre les taux bruts de scolarisation des garçons et des filles a en fait augmenté. Pour démontrer cette réalité, il est préférable de choisir un indicateur reflétant un écart. Si on examine encore les données sous un autre angle, en calculant le rapport garçons-filles (ou l'inverse), on constate que le rapport a diminué légèrement, le nombre de garçons étant passé de 2,25 à 2,06 pour chaque fille entre 2005/06 et 2009/10. Les pourcentages de ce tableau sont influencés par l'augmentation légèrement plus rapide du nombre de filles par rapport au nombre de garçons dans la tranche d'âge concernée. Ainsi, cet exemple montre bien qu'à partir du même ensemble de données de base, on peut calculer deux indicateurs qui donnent des impressions complètement différentes de la même réalité. Cependant, cette contradiction n'est qu'apparente. Les écarts absolus et l'accroissement relatif sont deux faces d'un même problème et se complètent plus qu'ils ne se contredisent.

Il faut donc être prudent dans le choix de l'indicateur, l'analyse approfondie jouant un rôle essentiel dans la définition du calcul de l'indicateur.

2.7 PRÉSENTATION DES RÉSULTATS: TABLEAUX ET GRAPHIQUES

La présentation d'un indicateur est également une question importante. En général, les données peuvent être présentées dans des tableaux et des graphiques, ce qui permet de visualiser plusieurs indicateurs ou catégories d'information d'un seul coup d'œil et sert essentiellement à rendre les données plus attrayantes pour le lecteur.

Les tableaux et graphiques doivent être choisis avec soin pour fournir le maximum d'informations avec un minimum de données. Il faut veiller à ne pas en inclure trop pour éviter que le texte ne soit difficile à comprendre. Les tableaux et graphiques peuvent présenter une série chronologique, une ventilation de l'indicateur selon des catégories et, si les données sont disponibles, une répartition par région. Les graphiques les plus répandus sont les graphiques linéaires pour présenter les séries chronologiques (représentant l'évolution au cours du temps), les graphiques en barres pour présenter les ventilations par sexe, région, etc., et les cartes pour mettre en évidence les diversités et les disparités régionales.

En règle générale, les données présentées dans des tableaux et graphiques doivent être exposées clairement, particulièrement si on souhaite les montrer sur plusieurs années ou plusieurs périodes, sur la base de ventilations par sexe, par âge, ou selon d'autres critères. Chaque tableau ou chiffre doit inclure une source et, si nécessaire, une légende des symboles ou des couleurs doit aussi être fournie. Des commentaires peuvent être ajoutés pour aider à la compréhension de chiffres ou de tableaux complexes. Il importe également d'utiliser une terminologie précise pour éviter d'embrouiller le lecteur. Enfin, si des données relatives à un phénomène donné viennent de plusieurs sources différentes, il est nécessaire de le signaler et d'en indiquer la raison en termes simples. La transparence est cruciale pour garantir la crédibilité d'un document.

Des exemples de la façon dont les données peuvent être présentées sont exposés ci-après.

2.7 PRÉSENTATION DES RÉSULTATS: TABLEAUX ET GRAPHIQUES (SUITE)

Indicateur quantitatif

Tableau 2.1 Taux d'activité par sexe au monténégro (15-64 ans) <

Titre

Ventilation par sexe

Année

↓	2007	2008	2009 <
Total	61.0	61.2	60.3
Hommes	69.1	69.5	68.4
Femmes	53.0	53.0	52.4

Sources: Institut des statistiques du Monténégro (2010), enquête sur la main d'œuvre de 2009, Podgorica ; institut des statistiques du Monténégro (2009), enquête sur la main d'œuvre de 2008, Podgorica ; institut des statistiques du Monténégro (2008), enquête sur la main d'œuvre de 2007, Podgorica.

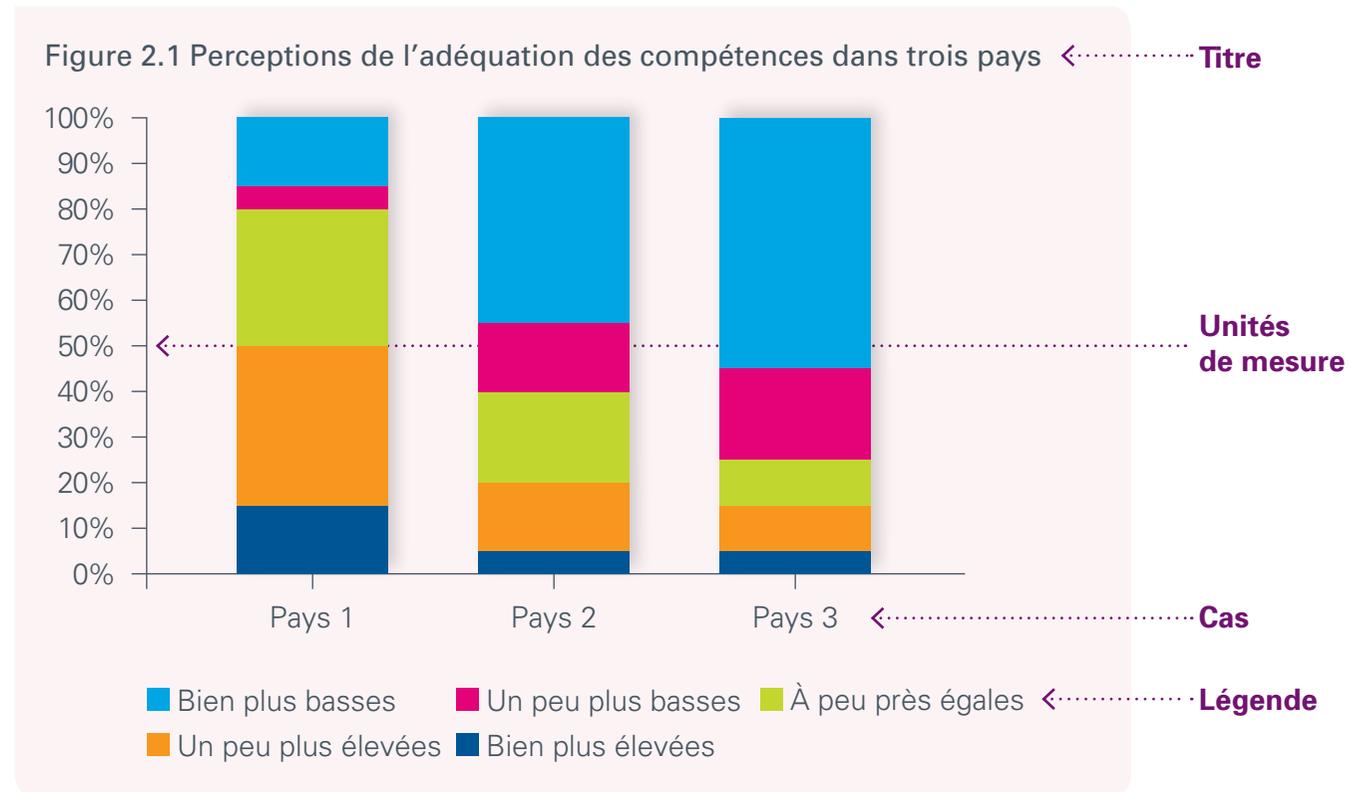
< Sources





2.7 PRÉSENTATION DES RÉSULTATS: TABLEAUX ET GRAPHIQUES (SUITE)

Indicateur qualitatif :



Note: Les valeurs correspondent à la répartition en pourcentage des réponses à la question : « À quel point vos compétences et vos capacités (notamment votre expérience, votre talent, votre motivation etc.) correspondent-elles aux compétences requises pour votre travail ? » [Bien plus élevées que nécessaire, un peu plus élevées que nécessaire, à peu près pareil, un peu plus basses que nécessaire, beaucoup plus basses que nécessaire]

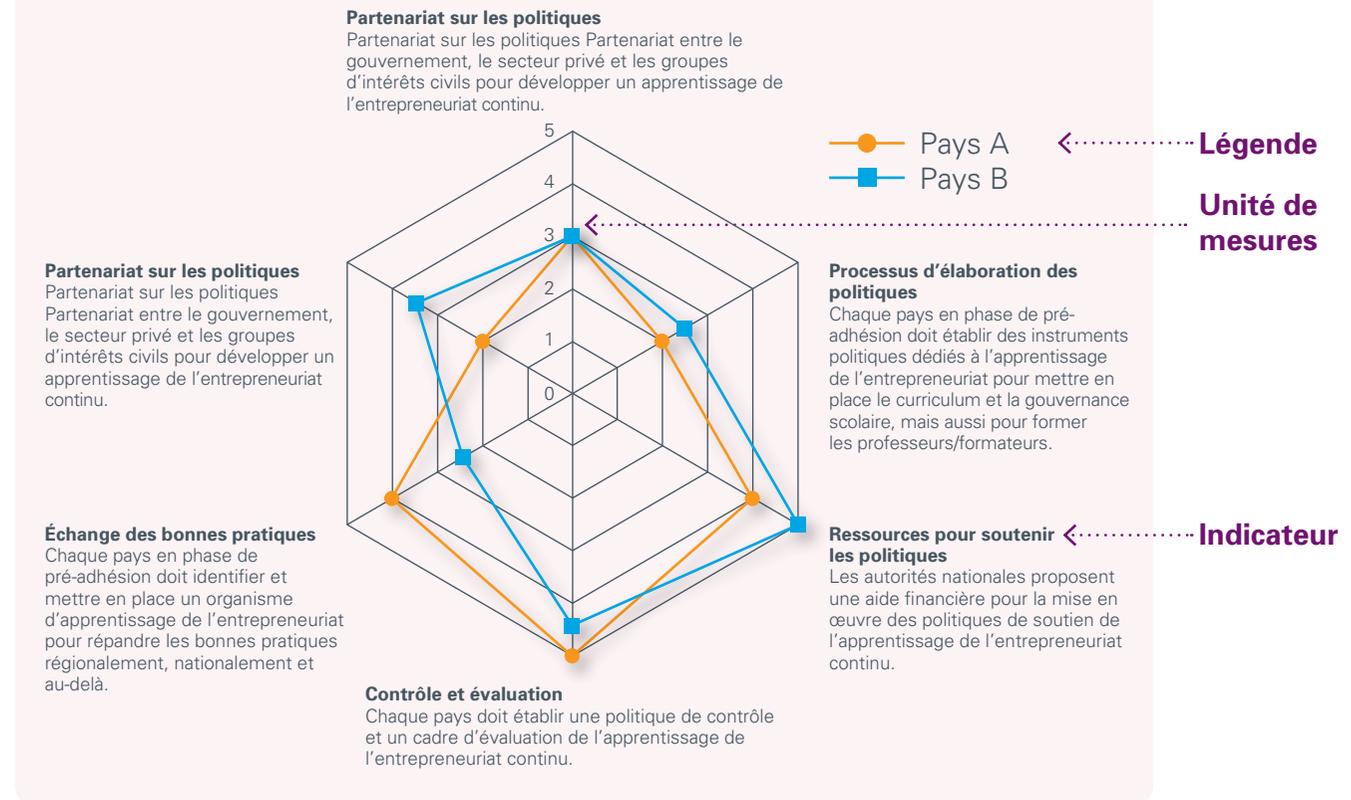
Source : Étude de la transition des jeunes de l'ETF (données fictives)

Note

2.7 PRÉSENTATION DES RÉSULTATS: TABLEAUX ET GRAPHIQUES (SUITE)

Indicateur de processus :

Figure 2.1 Cadre de travail de la politique pour l'apprentissage de l'entrepreneuriat: **Titre**



Note: Les entrées sont des exemples de réponses obtenues lors de l'auto-évaluation des indicateurs sélectionnés pour le cadre de travail politique pour l'apprentissage de l'entrepreneuriat. Les valeurs d'évaluation allaient de 0 à 5 [voir partie suivante pour plus de détails sur les indicateurs utilisés.] **Note**

Source : Élaboration de données fictives par l'ETF





3. LISTE DES INDICATEURS

Cette section sert de guide pratique de référence pour les indicateurs développés pour les objectifs pour l'emploi et l'éducation pour 2020 de l'Union Européenne (E&E 2020) et le projet de Qualité des systèmes d'EFP (EQAVET). Sont aussi inclus les indicateurs élaborés par l'ETF pour le Processus de Turin et le projet d'apprentissage de l'entrepreneuriat. Si un indicateur doit être comparé au niveau international, il sera préférable de se référer aux classifications internationales. Ci-après sont présentées les classifications internationales les plus importantes pour les indicateurs relatifs au marché du travail et à l'enseignement et à la formation, ainsi que des références aux classifications pertinentes le cas échéant. Par exemple :

Indicateur: Niveau d'éducation

Définition

Le niveau d'éducation correspond au plus haut niveau d'enseignement achevé par un individu, présenté sous la forme du pourcentage d'individus ayant achevé un niveau d'éducation donné par exemple, l'enseignement supérieur. L'indicateur est généralement ventilé par sexe. (>CITE)

Classification Internationale

Si un indicateur est examiné dans une autre section du manuel, le lecteur trouvera une référence à la section concernée. Par exemple :

Indicateur : Taux d'abandon scolaire prématuré

Définition

> voir E&E 2020

Les exemples ont été regroupés par type d'indicateur (de quantité, de qualité et de processus) et par thème ou par projet.



3.1 INDICATEURS QUANTITATIFS

Comme expliqué précédemment, les indicateurs quantitatifs présentent des informations Objectifs décrivant la situation réelle. Ils sont exprimés sous la forme de chiffres. Des exemples d'indicateurs quantitatifs utilisés pour l'analyse des EFP sont décrits ci-dessous. Ces indicateurs sont reliés aux objectifs E&E 2020 (Commission des Communautés Européennes, 2011), au Processus de Turin de l'ETF pour l'évaluation des systèmes d'EFP dans les pays partenaires (ETF, 2012) et au cadre de travail EQAVET pour l'assurance qualité des EFP (Commission Européenne 2012).

A. E&E 2020 : objectifs pour l'emploi et l'éducation fixés par l'ue pour 2020 (objectifs sélectionnés)

Indicateur A1: taux d'emploi par sexe, groupe d'âge 15-64	
Définition	Le taux total d'emploi est généralement calculé en divisant le nombre des personnes âgées de 15 à 64 ans qui exercent un emploi par la population totale du même groupe d'âge.
Données exigées	Nombre total de personnes âgées de 15 à 64 ans (typique) ; Nombre de personnes exerçant un emploi dans la même tranche d'âge. Cet indicateur est en général ventilé par sexe et par âge.
Formule	$\frac{\text{population âgée de 15 à 64 ans ayant un emploi}}{\text{population 15-64 ans}} * 100$
Sources	Enquêtes sur la main d'œuvre

Indicateur A2: dépenses intérieures brutes dans le domaine de la recherche et du développement en pourcentage du PIB	
Définition	Selon le manuel de Frascati (§ 63), la recherche et le développement expérimental est «composé d'un travail original entrepris sur une base systématique visant à augmenter le stock de connaissances, incluant les sciences de l'homme, des civilisations et des groupes humains et l'utilisation de ce stock de connaissances pour concevoir de nouvelles applications». La recherche et développement est une activité qui réclame d'importants transferts de ressources entre les unités, les organismes et les secteurs et où il est important de suivre les fonds affectés.
Données exigées	Dépenses intérieures brutes ventilées, dépense intérieure brute totale



Formule	$\frac{\text{Dépenses sur R+D+I}}{\text{PIB Total}} * 100$
----------------	--

Sources	Instituts de Statistiques nationaux
----------------	-------------------------------------

Indicateur A3: Taux d'abandon scolaire prématuré

Définition	L'UE définit la catégorie des jeunes quittant prématurément l'école comme les personnes de 18 à 24 ans ayant achevé l'enseignement secondaire du premier cycle ou moins et ne poursuivant ni études, ni formation. Les personnes quittant prématurément l'école sont donc celles qui n'ont atteint qu'un niveau d'éducation préscolaire, primaire ou le premier cycle de l'enseignement secondaire, ou ayant brièvement fréquenté le deuxième cycle de l'enseignement secondaire pendant moins de deux ans. L'indicateur repose sur le calcul de la part de la population âgée de 18 à 24 ans dont le niveau d'études ne dépasse pas le premier cycle de l'enseignement secondaire et ne poursuivant ni études ni formation. (>CITE).
-------------------	---

Données exigées	Population âgée de 18 à 24 ans dont le niveau d'études ne dépasse pas le premier cycle de l'enseignement secondaire et ne poursuivant ni études ni formation; population âgée de 18 à 24 ans.
------------------------	---

Formule	$\frac{\text{personnes quittant prématurément l'école}}{\text{population totale 18-24 ans}} * 100$
----------------	--

Sources	ISU
----------------	-----

Indicateur A4: niveau d'éducation des personnes âgées de 30 à 34 ans

Définition	Le niveau d'éducation désigne le niveau d'études le plus élevé atteint par un individu, exprimé en pourcentage de la population totale de la tranche d'âge correspondante. Dans ce cas précis, il s'agit des personnes qui ont obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur. Cet indicateur est généralement ventilé par âge et par sexe. (>CITE)
-------------------	--

Données exigées	Population et données relatives au niveau d'éducation par âges.
------------------------	---

Formule	$\frac{\text{population des 30 à 34 ans ayant obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur}}{\text{population totale 30-34 ans}} * 100$
----------------	--

Sources	ISU, Instituts de statistiques nationaux
----------------	--



Indicateur A5: Participation à des activités d'apprentissage continu

Définition L'apprentissage continu est l'acquisition continue de compétences et de connaissances tout au long de la vie d'un individu. Dans ce cas là, l'indicateur mesure si l'individu a participé à des activités d'enseignement et de formation dans les quatre semaines de référence précédant l'entretien. L'indicateur est exprimé en pourcentage de la population âgée de 25 à 65 ans ayant récemment participé à des activités d'apprentissage continu.

Données exigées Population âgée de 25 à 64 ans participant à des activités d'enseignement et de formation; population âgée de 25 à 64 ans.

Formule
$$\frac{\text{population âgée de 25 à 65 ans ayant participé à des activités de formation continue}}{\text{population totale 25-65 ans}} * 100$$

Sources Enquêtes sur la main d'œuvre

B. Processus de Turin pour l'analyse des EFP

Indicateur B1: Taux de croissance démographique

Définition Population totale

Données exigées Population totale par pays

Sources BM

Indicateur B2: Population growth rate

Définition Le taux de croissance démographique entre deux années consécutives (croissance annuelle) est la variation en pourcentage d'une année à l'autre.

Données exigées Population totale durant deux années consécutives (années t et t +1).

Formule
$$\frac{\text{Population } t_{+1} - \text{Population } t_1}{\text{Population } t_1} * 100$$

Sources BM, Instituts de statistiques nationaux



Indicateur B3: Proportion de personnes dépendantes parmi la population totale

Définition Le rapport entre les personnes à charge (personnes de moins de 15 ans et de plus de 64 ans) et la population en âge de travailler (personnes âgées de 15 à 64 ans).

Indicateurs / définitions connexes

Taux de dépendance, personnes âgées: Le rapport entre les personnes âgées à charge (plus de 64 ans) et la population en âge de travailler (entre 15 et 64 ans).

Taux de dépendance, jeunes: Le rapport entre les jeunes à charge (moins de 15 ans) et la population en âge de travailler (entre 15 et 64 ans).

Données exigées Population totale par groupe d'âges (0-15 ans; 15-64 ans; 65+)

Formule
$$\frac{\text{dependents (0-14 et 65+)}}{\text{population en âge de travailler (15-64)}} * 100$$

Sources WB

Indicateur B4: Proportion of 15–24 year-olds in the population totale

Définition Nombre de personnes âgées de 15 à 24 ans exprimé sous la forme d'un pourcentage de la population totale

Données exigées Population totale; population âgée de 15 à 24 ans

Formule
$$\frac{\text{population 15- 24 ans}}{\text{population totale}} * 100$$

Sources PNUD, instituts de statistiques nationaux

Indicateur B5: Migration nette

Définition La migration nette ou «solde migratoire» désigne la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire (citoyennes ou non) et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période précise. Dans le cas où le nombre des arrivées est supérieur au nombre de départs, l'excédent est appelé immigration nette. Dans le cas contraire, si le nombre de départs est supérieur au nombre d'arrivées, l'excédent est appelé émigration nette.

Indicateurs / définitions connexes

Flux migratoire: Nombre de migrants considérés en déplacement (ou étant autorisés à se déplacer) depuis ou vers un lieu donné pendant une certaine période.

Stock de migrants: Nombre de migrants résidant dans un pays à un moment donné.

Données exigées	Nombre d'immigrants arrivés sur un territoire donné durant une période précise; nombre d'émigrants partis d'un territoire donné durant une période précise.
------------------------	---

Formule	<i>nombre d'immigrants - nombre d'émigrants</i>
----------------	---

Sources	BM
----------------	----

Indicateur B6: Niveau d'éducation

Définition	> voir E&E 2020 (3.1.A)
-------------------	-------------------------

Indicateur B7: Niveau d'éducation par populations urbaines / rurales

Définition	> voir E&E 2020 (3.1.A)
-------------------	-------------------------

Indicateur B8: Taux d'alphabétisation

Définition	Le taux d'alphabétisation est le pourcentage des membres de la population d'une tranche d'âge donnée qui savent à la fois lire et écrire, avec compréhension, un texte simple et court sur leur vie quotidienne. En général, on entend par «alphabètes» les personnes qui savent non seulement lire et écrire, mais aussi compter, c'est-à-dire faire des calculs arithmétiques simples. Le taux d'analphabétisme est défini comme le pourcentage des membres de la population d'une certaine tranche d'âge qui ne savent ni lire ni écrire, avec compréhension, un texte simple et court sur leur vie quotidienne.
-------------------	---

Données exigées	Population; nombre de personnes alphabètes par tranche d'âge.
------------------------	---

Formule	$\frac{\text{population d'une tranche d'âge donnée sachant lire et écrire}}{\text{population totale de la même tranche d'âge}} * 100$
----------------	---

Sources	ISU
----------------	-----





Indicateur B9: Croissance annuelle du PIB

Définition	Taux de pourcentage annuel de croissance du PIB aux prix du marché basé sur les devises locales constantes.
Données exigées	PIB aux prix du marché basé sur les devises locales constantes durant deux années consécutives (années t et t + 1).
Formule	$\frac{\text{PIB } t_{+1} - \text{PIB } t_1}{\text{PIB } t_1} * 100$
Sources	BM

Indicateur B10: PIB par habitant (PPA, USD internationaux courants)

Définition PIB par habitant basé sur les taux de parité des pouvoirs d'achat (PPA). Le PIB par habitant est la valeur du marché de tous les biens et services finaux produits au sein d'un pays dans une période de temps donnée, divisée par la population totale du pays. Le PIB PPA est le produit intérieur brut converti en dollars internationaux en utilisant les taux PPA. Un dollar international a le même pouvoir d'achat sur le PIB que le dollar américain a aux États-Unis.

Indicateurs / définitions connexes

Le PIB aux prix d'achat: Somme de toutes les valeurs brutes produites par les résidents de l'économie, incluant toutes les taxes produits mais sans les subventions non incluses dans la valeur des produits. Il est calculé sans effectuer de déductions pour la prise en compte de la dépréciation des actifs produits ou de la dégradation et la disparition des ressources naturelles. Cette donnée est exprimée en dollars américains.

Parité de pouvoir d'achat (PPA): Un taux de change calculé en comparant le coût d'un panier commun de marchandises dans chaque pays exprimé dans une monnaie commune artificielle (standard de pouvoir d'achat) égalisant les pouvoirs d'achat des différentes monnaies nationales. Les PPA servent de facteurs de conversion des données et de déflateurs de prix car ils gommement les différences de niveaux de prix entre les pays.

Données exigées	PIB par habitant au prix du marché PPA; population totale.
------------------------	--



Formule	$\frac{\text{PIB par habitant (PPA, dollars internationaux courants)}}{\text{population totale}} * 100$
----------------	---

Sources	BM
----------------	----

Indicateur B11: Évolution de l'emploi détaillée par secteur économique

Définition	Évolution annuelle de l'emploi par secteur (>NACE)
-------------------	--

Données exigées	Nombre total de personnes employées âgées de 15 à 64 ans par secteur économique pour deux années consécutives
------------------------	---

Formule	$\text{nombre total d'emplois en agriculture } t_{+1} - \text{nombre total d'emploi en agriculture } t_1$
----------------	---

Sources	Instituts de statistiques nationaux
----------------	-------------------------------------

Indicateur B12: Évolution de l'emploi détaillée par secteur professionnel

Définition	Évolution annuelle de l'emploi par profession (>CITP)
-------------------	---

Données exigées	Nombre total de personnes employées, âgées de 15 à 64 ans, par profession
------------------------	---

Formule	$\text{nombre total de responsables } t_{+1} - \text{nombre total de responsables } t_1$
----------------	--

Sources	Instituts de statistiques nationaux
----------------	-------------------------------------

Indicateur B13: Taux de création d'entreprises

Définition	Proportion des nouvelles entreprises (créées au cours de la dernière année) exprimée par rapport au nombre total d'entreprises
-------------------	--

Données exigées	Nombre total d'entreprises et nombre des nouvelles entreprises sur un territoire donné pour une année donnée
------------------------	--



Formule	$\frac{\text{nombre de nouvelles entreprises}}{\text{stock total des entreprises existantes}}$
----------------	--

Sources	OCDE
----------------	------

Indicateur B14: Proportion de microentreprises et de petites entreprises parmi les entreprises en activité

Définition	Les définitions des microentreprises et des petites entreprises varient d'un pays à l'autre. Par conséquent, les définitions nationales existantes doivent être fournies. La Commission européenne définit les microentreprises comme des entreprises comptant moins de dix employés et les petites entreprises comme des entreprises comptant moins de 50 employés. Cet indicateur reflète la proportion de microentreprises et de petites entreprises parmi les entreprises en activité.
-------------------	--

Données exigées	Nombre de microentreprises et de petites entreprises; nombre d'entreprises en activité
------------------------	--

Formule	$\frac{\text{microentreprises} + \text{petites entreprises}}{\text{entreprises en activité}} * 100$
----------------	---

Sources	Instituts de statistiques nationaux
----------------	-------------------------------------

Indicateur B15: Taux d'activité

Définition	La main-d'œuvre d'un pays comprend les personnes ayant un emploi (celles qui récemment travaillaient contre rémunération, profit ou gain familial) et les chômeurs (ceux qui récemment cherchaient activement un travail ou avaient démarré une entreprise). La main d'œuvre n'inclut pas la population non-active (les étudiants, les retraités, les personnes engagées dans des occupations familiales ou les autres personnes économiquement inactives). Le taux d'activité (taux de participation à la main-d'œuvre) représente la main-d'œuvre en pourcentage de la population en âge de travailler (le plus souvent le groupe d'âge des 15-64 ans).
-------------------	---

Données exigées	Nombre de personnes âgées de 15 à 64 ans (le plus souvent); nombre de personnes ayant un emploi et de chômeurs du même groupe d'âge
------------------------	---

Formule	$\frac{\text{main d'oeuvre 15-64 ans (en emploi+au chômage)}}{\text{population 15-64 ans}} * 100$
----------------	---

Sources	Enquêtes sur la main d'œuvre
----------------	------------------------------



Indicateur B16: Employment rate

Définition > voir E&E 2020 (3.1.A)

Indicateur B17: Taux de chômage

Définition Le taux de chômage total représente le nombre de chômeurs âgés de 15 ans et plus en pourcentage de la main-d'œuvre. (Voir Taux d'activité pour une définition de la main d'œuvre)

Indicateurs / définitions connexes

Taux de chômage des jeunes: Chômeurs âgés de 15 à 24 ans en pourcentage de la main-d'œuvre âgée de 15 à 24 ans

Données exigées Nombre de personnes actives et de chômeurs âgés de 15 ans à 64 ans (le plus souvent); nombre de chômeurs du même groupe d'âge

Formule
$$\frac{\text{chômeurs 15-64 years old}}{\text{main d'oeuvre 15-64 ans (actifs+chômeurs)}} * 100$$

Sources Enquêtes sur la main d'œuvre

Indicateur B18: Évolution de l'emploi par statut et sexe

Définition Statut en termes d'emploi d'une personne économiquement active vis à vis de son emploi, c'est-à-dire, le type de contrat d'emploi implicite ou explicite dont dispose la personne. (>CISP-93)

Données exigées Population par statut en termes d'emploi et par sexe sur deux années consécutives (t et t+1)

Formule
$$\sum \text{tatut emploi personne}_j \text{ } t_{+1} - \text{statut emploi personne}_j \text{ at } t_?$$

Sources Enquêtes sur la main d'œuvre



Indicateur B19: Emploi public en pourcentage de l'emploi total

Définition Nombre de personnes employées dans le secteur public en pourcentage de tous les travailleurs

Indicateurs / définitions connexes

Emploi public total: Tous les emplois du secteur des administrations publiques comme définis dans le système des comptes nationaux américains de 1993, ainsi que les emplois des entreprises publiques et des sociétés résidentes et actives dans l'État central ou les administrations régionales et locales. L'emploi public total concerne toutes les personnes employées directement par ces institutions, quelle que soit la nature du contrat de travail.

Données exigées Nombre total d'employés; nombre d'employés du secteur public

Formule
$$\frac{\text{population employée dans le secteur public}}{\text{population employée totale}} * 100$$

Sources Enquêtes sur la main d'œuvre

Indicateur B20: Participation à des activités d'apprentissage continu

Définition > voir E&E 2020 (3.1.A)

Indicateur B21: Programmes actifs du marché du travail

Définition Ces programmes PAMT concernent toutes les dépenses sociales (autres que les dépenses d'éducation) visant à améliorer les opportunités de trouver un emploi rémunéré ou de renforcer la capacité de gain des bénéficiaires. Cette catégorie comprend les dépenses concernant les services et l'administration publics de l'emploi, la formation liée au marché du travail, les programmes spéciaux visant à aider les jeunes à passer de l'école à la vie professionnelle, les programmes du marché du travail visant à promouvoir ou à fournir de l'emploi aux chômeurs et autres personnes (excepté les jeunes et les personnes handicapées) et les programmes spéciaux en faveur des personnes handicapées. Ils peuvent être exprimés sous la forme de pourcentage du PIB.

Données exigées Dépenses sociales sur les PAMT



Formule	$\frac{\text{dépenses sociales sur les PAMT}}{\text{PIB}} * 100$
----------------	--

Sources	Instituts de statistiques nationaux
----------------	-------------------------------------

Indicateur B22: Chômeurs inscrits participant aux programmes actifs du marché de travail

Définition	<p>Nombre de chômeurs inscrits participant aux programmes actifs du marché du travail, exprimé en pourcentage du nombre total de chômeurs inscrits.</p> <p><i>Indicateurs / définitions connexes</i></p>
-------------------	--

Chômeur déclaré: Personne âgée de quinze ans et plus inscrite auprès d'un organisme officiel d'emploi et à la recherche d'un travail temporaire ou permanent. Ces personnes doivent avoir le droit de travailler, être disponibles pour travailler, être capables de travailler et être sans emploi rémunéré le jour où le nombre de chômeurs est compté.

Données exigées	Nombre total de chômeurs inscrits; nombre de chômeurs inscrits participant aux programmes actifs du marché du travail
------------------------	---

Formule	$\frac{\text{chômeurs inscrits participant à un PAMT}}{\text{nombre total de chômeurs inscrits}} * 100$
----------------	---

Sources	Enquêtes sur la main d'œuvre
----------------	------------------------------

Indicateur B23: Pourcentage d'élèves d'EFP poursuivant des études de niveau supérieur

Définition	<p>Nombre d'élèves de l'EFP qui, durant une période de référence, ont poursuivi des études de niveau supérieur. En d'autres termes, il s'agit du nombre d'étudiants en niveau supérieur durant une période de référence provenant d'EFP. Il peut être exprimé comme un pourcentage du nombre total d'étudiants EFP. (>CITE)</p>
-------------------	--

Données exigées	Nombre total d'élèves de l'EFP durant une période de référence; nombre d'élèves de l'EFP poursuivant des niveaux d'études supérieurs durant la même période de référence
------------------------	--

Formule	$\frac{\text{Étudiants de niveau supérieur provenant d'EFP à } t}{\text{population totale des étudiants EFP à } t-1} * 100$
----------------	---

Sources	ISU
----------------	-----



Indicateur B24: Taux d'abandon scolaire

Définition > voir E&E 2020 (3.1.A)

Indicateur B25: Proportion de jeunes sans emploi, formation scolaire ou professionnelle

Définition Nombre de jeunes âgés de 15 à 24 ans sans emploi, formation scolaire ou professionnelle en pourcentage du nombre total de personnes âgées de 15 à 24 ans

Données exigées Population âgée de 15 à 24 ans; nombre de jeunes âgés de 15 à 24 ans sans emploi, formation scolaire ou professionnelle

Formule
$$\frac{\text{jeunes de 15-24 ans sans emploi, formation scolaire ou professionnelle}}{\text{population totale 15-24 ans}} * 100$$

Sources Enquêtes sur la main d'œuvre

Indicateur B26: Indice numérique de pauvreté

Définition Cet indice se rapporte au pourcentage de la population subsistant avec moins de 1,25 ou de 2,00 USD par jour aux prix internationaux de 2005

Données exigées Population totale; population subsistant avec moins de 1,25 ou de 2,00 USD par jour aux prix internationaux de 2005

Formule
$$\frac{\text{population avec moins de 1,25 ou de 2,00 USD par jour}}{\text{population totale}} * 100$$

Sources BM



Indicateur B27: Taux de risque de pauvreté

Définition

Ce taux se rapporte au pourcentage des personnes ayant un revenu disponible équivalent (RDE) inférieur au seuil de risque de pauvreté (fixé à 60 % du revenu national médian équivalent disponible après transferts sociaux).

Indicateurs / définitions connexes

Revenu disponible équivalent: Le revenu total du ménage, après impôts et autres déductions, divisé par la «taille équivalente» du ménage pour tenir compte de la taille et de la composition du ménage. Chaque membre du ménage est rendu équivalent conformément à l'échelle d'équivalence modifiée de l'OCDE sur la base des pondérations suivantes: 1 affecté au premier adulte, 0,5 à tout autre membre du ménage âgé de 14 ans et plus et 0,3 à chaque enfant de moins de 14 ans.

Données exigées

Population totale; population ayant un RDE inférieur au seuil de risque de pauvreté

Formule

$$\frac{\text{population ayant un RDE inférieur à 60\% du RDE médian national}}{\text{population totale}} * 100$$

Sources

BM

Indicateur B28: Coefficient de Gini

Définition

Ce coefficient indique la mesure dans laquelle la répartition des revenus (ou dans certains cas des dépenses de consommation) entre les individus ou les ménages au sein d'une économie diffère d'une répartition parfaitement égale. Un coefficient de 0 représente l'égalité parfaite tandis qu'un coefficient de 1 (parfois exprimé en coefficient de 100 sur l'échelle de percentile) correspond à une parfaite inégalité.

Données exigées

Coefficient de Gini

Formule

Formules complexes, voir BM

Sources

BM



Indicateur B29: Taux de personnes à la recherche de leur premier emploi

Définition Chômeurs âgés de 15+ qui cherchent du travail pour la première fois, pourcentage en du nombre de chômeurs âgés de 15+

Données exigées Population des chômeurs âgés de 15+; population des personnes à la recherche d'un premier emploi âgées de 15+

Formule
$$\frac{\text{chômeurs de 15 ans ou plus à la recherche de leur premier emploi}}{\text{nombre total de chômeurs âgés de 15 ans ou plus}} * 100$$

Sources Enquêtes sur la main d'œuvre

Indicateur B30: Part des chômeurs de longue durée parmi les chômeurs

Définition Chômeurs de longue durée âgés de 15+ en pourcentage des chômeurs âgés de 15+
Indicateurs / définitions connexes

Chômeurs de longue durée: Personnes au chômage depuis 12 mois ou plus

Données exigées Population des chômeurs âgés de 15+; population des chômeurs de longue durée âgés de 15+

Formule
$$\frac{\text{personnes âgées de 15 ans ou plus au chômage depuis plus de 12 mois}}{\text{nombre total de chômeurs âgés de 15 ans ou plus}} * 100$$

Sources Enquêtes sur la main d'œuvre

Indicateur B31: Pourcentage des élèves de l'EFP

Définition Nombre d'élèves inscrits dans l'EFP en pourcentage du nombre total des élèves inscrits aux niveaux d'études correspondants. (>CITE)

Données exigées Nombre total d'étudiants inscrits dans des programmes EFP par discipline ; nombre total d'étudiants par discipline

Formule
$$\frac{\text{étudiants en EFP en CITE} \times}{\text{nombre total d'étudiants en CITE} \times} * 100$$

Sources ISU



Indicateur B32: Participation à des activités efp par discipline

Définition Nombre d'élèves inscrits dans des programmes d'EFP dans une discipline spécifique en pourcentage du nombre total d'élèves inscrits dans la même discipline. (>CITE)

Données exigées Nombre total d'étudiants inscrits dans des programmes EFP par discipline ; nombre total d'étudiants par discipline

Formule
$$\frac{\text{students in VET in ISCED } x}{\text{total students in ISCED } x} * 100$$

Sources ISU

Indicateur B33: Dropout rate

Définition Proportion of pupils from a cohort enrolled in a given Niveau in a given school year who are no longer enrolled in the following year (with the exception of graduates). (> ISCED)

Données exigées Effectifs scolarisés par année d'études durant l'année scolaire t et effectifs scolarisés et nombre de redoublants par année d'études durant l'année scolaire t + 1

Formule
$$\frac{\text{étudiants nés en 1998-99 inscrits en quatrième en 2012-13 et non-inscrits en quatrième ou en troisième en 2013-14}}{\text{étudiants nés en 1998-99 inscrits en quatrième en 2012}} * 100$$

Sources ISU



Indicateur B34: Rapport élèves - professeurs

Définition	Nombre moyen d'étudiants par professeur à un niveau donné, pour une année scolaire donnée. L'indicateur doit prendre en compte le fait que certains professeurs travaillent à plein temps et d'autres à temps partiel. (>CITE)
Données exigées	Nombre total d'étudiants à un niveau donné d'éducation pour une année scolaire donnée ; nombre total de professeurs pour le même niveau d'éducation pour la même année
Formule	$\frac{\text{nombre total d'étudiants en CITE 3 en 2012-13}}{\text{nombre total de professeurs en CITE 3 en 2012-13}} * 100$
Sources	ISU

Indicateur B35: Formation des formateurs

Définition	<p>Formation théorique ou pratique destinée aux enseignants ou aux formateurs. La formation des formateurs: (a) s'adresse aux enseignants et formateurs professionnels, ainsi qu'aux professionnels qui encadrent l'apprenant sur le lieu de travail (appelés «formateurs ou enseignants occasionnels»); (b) couvre une large palette de compétences: compétences disciplinaires (générales, techniques, scientifiques), compétences psychologiques, pédagogiques et sociologiques, compétences en gestion, connaissance du monde du travail, connaissance des dispositifs de formation et des publics; et (c) s'applique également à l'ingénierie de formation, à l'organisation et à la mise en œuvre de la formation, ainsi qu'à l'activité proprement dite de formation, c'est-à-dire la transmission des savoirs, savoir-faire et compétences.</p> <p>L'indicateur doit mesurer le nombre d'enseignants ayant bénéficié d'une formation de formateurs au cours de la dernière année par rapport à l'ensemble des enseignants.</p>
Données exigées	Nombre d'enseignants ayant bénéficié d'une formation durant l'année précédente et nombre total d'enseignants dans la population étudiée
Formule	$\frac{\text{nombre d'enseignants ayant reçu une formation}}{\text{nombre total d'enseignants}} * 100$
Sources	Instituts de statistiques nationaux



Indicateur B36: Public expenditure on VET by Niveau

Définition Dépenses publiques d'éducation pour l'EFP par niveau pour les niveaux d'études nationaux comprenant des programmes d'EFP. Cet indicateur peut être défini de plusieurs façons : dépense présentée comme une proportion du PIB ou comme une proportion des dépenses gouvernementales totales ou enfin comme une proportion des dépenses publiques pour l'éducation. (>CITE)

Indicateurs connexes

Dépenses publiques pour l'éducation générale par niveau

Données exigées Dépense publique pour l'EFP par niveau; PIB, dépense gouvernementale totale

Formule
$$\frac{\text{dépense publique pour l'EFP au CITE 3}}{\text{PIB}} * 100$$

Sources UIS, Instituts de statistiques nationaux

Indicateur B37: Coût par élève suivant les programmes de l'efp et de l'éducation nationale

Définition Dépenses pour l'EFP et l'enseignement général divisées par le nombre d'élèves inscrits dans le programme respectif. Cet indicateur peut être ventilé par niveau d'étude. (>CITE)

Données exigées Dépenses d'éducation pour les programmes d'EFP et de l'éducation générale; nombre d'élèves inscrits dans les programmes d'EFP et d'éducation générale

Formule
$$\frac{\text{dépense publique pour l'EFP au CITE 3}}{\text{étudiants inscrits en EFP en CITE 3}} * 100$$

Sources ISU



Indicateur B38: Coût de la formation professionnelle continue et de la formation des adultes

Définition	La formation professionnelle continue intervient après la formation initiale et/ou l'entrée dans la vie active et vise à aider les personnes à améliorer ou à mettre à jour leurs connaissances et leurs compétences ou à en acquérir de nouvelles.
Données exigées	Dépense publique pour la formation des adultes et la formation professionnelle
Formule	$+ \frac{\text{coût de la formation professionnelle après la formation initiale pour l'année } t}{\text{coût of de la formation professionnelle durant la vie professionnelle pour l'année } t}$
Sources	Instituts de statistiques nationaux

Indicateur B39: Human development index

Définition	L'Indice de développement humain (IDH) est une mesure synthétique du développement humain. Il mesure le niveau moyen de développement humain atteint dans un pays donné, sous trois aspects essentiels: l'espérance de vie, l'alphabétisation et l'éducation, et le niveau de vie. L'IDH est la moyenne géométrique des indicateurs normalisés mesurant les résultats dans chaque dimension.
Données exigées	L'Indice de Développement Humain
Formule	Formule complexe, voir PNUD
Sources	PNUD



C. Qualité des efp (indicateurs sélectionnés provenant du projet equavet de l'UE)

Indicateur C1: Mise en place de l'assurance qualité

Définition	Part des prestataires appliquant des systèmes d'assurance qualité internes définis par la loi/à leur propre initiative
Données exigées	Données concernant les prestataires d'EFP détaillant l'application ou non de systèmes d'assurance qualité
Formule	$\frac{\text{prestataires EFP appliquant des systèmes d'assurance qualité internes}}{\text{Total VET providers}} * 100$
Sources	

Indicateur C2: Formation des formateurs

Définition	> voir le Processus de Turin (3.2.B)
-------------------	--------------------------------------

Indicateur C3: Investissement dans la formation des enseignants et des formateurs

Définition	Investissement dans la formation des enseignants et des formateurs pour l'EFP
Données exigées	Données concernant l'investissement dans les activités de formation des professeurs par programme et par niveau d'éducation (>CITE)
Formule	$\text{investissement total sur la formation des professeurs pour l'EFP}$
Sources	BM



Indicateur C4: Destination des apprenants EFP

Définition	Proportion des apprenants ayant achevé un programme EFP donné et ayant un emploi à un moment donné dans le temps après avoir complété la formation, selon le type de programme achevé et des critères individuels
Données exigées	Données concernant la transition de l'école au marché du travail selon le programme d'éducation et des critères individuels. (>CITE)
Formule	$\frac{\text{nombre d'apprenants ayant fini un programme EFP et ayant un emploi}}{\text{nombre total of d'apprenants ayant fini un programme EFP}} * 100$
Sources	

3.2 INDICATEURS QUALITATIFS

Les indicateurs qualitatifs apportent des informations sur la qualité d'un phénomène décrit. Bien que les résultats de la plupart des indicateurs qualitatifs soient des descriptions écrites, ce manuel ne prend en compte que les indicateurs qualitatifs exprimés sous forme de chiffres. Nous allons présenter des exemples d'indicateurs qualitatifs quantifiables provenant des E&E 2020, du Processus de Turin et du projet EQAVET de l'UE.

A. E&E 2020: Objectifs pour l'emploi et l'éducation fixes par l'UE pour 2020 (objectifs selectionnes)

Indicateur A6: Pourcentage d'élèves ayant une faible maîtrise de la lecture (niveau 1 ou moins sur l'échelle pisa)

Définition	Le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) est une étude mondiale qui évalue les systèmes éducatifs en examinant dans quelle mesure les élèves arrivés en fin de scolarité obligatoire ont acquis les connaissances et les compétences nécessaires à la pleine participation de tout citoyen à la vie sociale. Cette enquête est menée par cycle triennal. PISA teste les aptitudes générales des élèves dans les domaines de la lecture, des mathématiques et des sciences, par rapport aux compétences et aux connaissances importantes nécessaires à la vie adulte plutôt qu'en termes de maîtrise d'un programme scolaire spécifique. Selon PISA, la performance en lecture est définie comme la compréhension, l'utilisation, et la réflexion sur des textes écrits, de manière à atteindre ses objectifs, à développer ses connaissances et son potentiel et à participer dans la société. Une performance de niveau 1 et en-dessous sur l'échelle de PISA signifie que les élèves n'ont que peu de chance de réussir à lire les textes les plus basiques que PISA propose. De tels élèves rencontrent de sérieuses difficultés à utiliser la lecture comme un outil efficace pour progresser et accroître leurs connaissances et compétences dans d'autres domaines. (>CITE)
-------------------	--



Données exigées	Informations concernant les aptitudes dans les domaines de la lecture, des mathématiques et des sciences (Niveau PISA)
Formule	$\frac{\text{nombre d'étudiants avec un niveau PISA égal ou inférieur à 1}}{\text{nombre total d'étudiants participant à l'étude PISA}} * 100$
Sources	PISA

B. Torino Process for VET analysis

Indicateur B40: Alphabétisation PISA

Définition	> voir E&E 2020 (3.2.A)
-------------------	-------------------------

Indicateur B41: Programme International de Recherche en Lecture Scolaire Pirls

Définition	Ce programme concerne les résultats obtenus par les jeunes enfants lors de leur quatrième année de scolarité et leur expérience scolaire et familiale en matière d'apprentissage de la lecture. Dans le cadre de PIRLS, la maîtrise de la lecture est définie comme la capacité à comprendre et à utiliser les formes du langage écrit requises par la société et/ou appréciées par les individus. (>CITE)
-------------------	--

Données exigées	Résultats PIRLS
------------------------	-----------------

Sources	Association internationale pour l'évaluation du rendement scolaire (IEA)
----------------	--

Indicateur B42: TIMSS

Définition	Cette étude, réalisée tous les quatre ans en quatrième et huitième années de scolarité, fournit des données sur l'évolution dans le temps des résultats des élèves en mathématiques et en sciences. (>CITE)
-------------------	---

Données exigées	Résultats des TIMSS
------------------------	---------------------

Sources	IEA
----------------	-----



Indicateur B43: Indice de perception de la corruption

Définition L'Indice de perception de la corruption 2010 (IPC) mesure le degré de corruption du secteur public tel qu'il est perçu par les personnes interrogées dans 178 pays du monde. Il évalue les pays sur une échelle de 10 (pays très intègre) à 0 (pays très corrompu). (Transparency International)

Données exigées L'Indice de perception de la corruption

Sources Transparency International

Indicateur B44: Indice de liberté économique

Définition L'Indice de liberté économique (ILE) mesure dix composantes de la liberté économique, pondérées du même coefficient, sur une échelle de 0 à 100, 100 représentant le maximum de liberté. On effectue ensuite une moyenne des résultats obtenus pour les dix composantes pour présenter une note générale concernant la liberté économique de chaque pays.

Données exigées Indice de liberté économique

Sources Heritage Foundation

Indicateur B45: Indice de pauvreté multidimensionnelle

Définition L'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) se veut le reflet des privations multiples dont souffre chaque individu, sur le plan de l'éducation, de la santé et du niveau de vie. Il s'appuie sur des micro-données tirées des enquêtes auprès des ménages, et tous les indicateurs requis dans l'élaboration de la mesure doivent impérativement provenir de la même enquête

Données exigées Indice de pauvreté multidimensionnelle

Sources PNUD



Indicateur B46: Population dans la pauvreté

Définition	Pourcentage de la population souffrant de privations pour au moins trois des dix indicateurs pondérés utilisés pour élaborer l'IPM
Données exigées	Indice de pauvreté multidimensionnelle
Sources	PNUD

Indicateur B47: Liberté économique dans le monde arabe

Définition	Le rapport sur la liberté économique dans le monde arabe est une nouvelle initiative qui mesure la liberté économique dans le monde arabe et examine comment la libre entreprise sort les individus et les familles de la pauvreté dans le monde arabe
Données exigées	Rapport sur la liberté économique dans le monde arabe
Sources	Fraser Institute

Indicateur B48: Indice de transformation de bertelsmann

Définition	L'Indice de transformation de Bertelsmann (BTI) fournit un cadre pour l'échange des meilleures pratiques entre les agents de la réforme et publie deux classements, l'indice du statut et l'indice de la gestion, basés sur l'évaluation approfondie de 128 pays. Dix-sept critères concernant les dimensions de la démocratie, de l'économie de marché et de la gestion politique sont reflétés dans 52 questions spécifiques. Les pays du BTI sont sélectionnés en fonction des critères suivants: ils n'ont pas encore atteint un niveau entièrement consolidé de démocratie et d'économie de marché et leur population est supérieure à deux millions d'habitants.
Données exigées	Indice de transformation de Bertelsmann
Sources	BM



Indicateur B49: Facilité de faire des affaires

Définition Les économies sont classées en fonction de leur facilité de faire des affaires dans le pays. Un classement élevé signifie que le cadre réglementaire du pays est plus propice à la création et à l'exploitation des entreprises locales. L'indice correspond à la moyenne des classements par percentile des pays sur dix thèmes pondérés du même coefficient, composés de différents indicateurs. Les classements relatifs à toutes les économies sont référencés à juin 2012 (pour les données de 2013).

Données exigées Classement de la facilité de faire des affaires

Sources BM

Indicateur B50: Indice de compétitivité

Définition L'Indice de compétitivité du forum économique mondial évalue les fondations microéconomiques et macroéconomiques de la compétitivité nationale sur une échelle de 1 (non compétitif) à 7 (très compétitif). La compétitivité est définie comme l'ensemble des institutions, des politiques et des facteurs qui déterminent le niveau de productivité d'un pays.

Données exigées Indice de compétitivité

Sources Forum économique mondial

C. Indicateurs de qualité des EFP provenant du projet equavet de l'UE

Indicateur C5: Utilisation des compétences acquises professionnellement

Définition Pourcentage d'employeurs d'un secteur donné satisfaits des compétences et des qualifications correspondant aux besoins professionnels acquises par les personnes ayant complété un programme EFP. (>CITE)

Données exigées Données concernant l'utilisation dans le cadre professionnel des compétences acquises

Formule
$$\frac{\text{employeurs satisfaits des compétences acquises grâce aux programmes EFP}}{\text{nombre total d'employeurs}} * 100$$

Sources



3.3 INDICATEURS DE PROCESSUS : APPRENTISSAGE DE L'ENTREPRENEURIAT

Les indicateurs de processus peuvent être utilisés pour identifier des lacunes dans un domaine spécifique, en comparant les valeurs réelles des indicateurs de processus à des valeurs cibles ou des valeurs de référence. L'ETF a développé des indicateurs pour évaluer le développement de l'entrepreneuriat dans les pays partenaires. L'évaluation de ces indicateurs est basée sur une auto-évaluation, comprenant 5 niveaux de mesure différents allant de 1 à 5, chaque niveau correspondant à une description d'un élément spécifique qui doit être mis en place. Les tableaux suivants présentent les indicateurs créés pour chacun des six domaines liés à l'évaluation du cadre de travail politique existant et ceux utilisés pour évaluer la formation entrepreneuriale au sein du premier cycle de l'enseignement secondaire.

A. Cadre de travail politique pour l'apprentissage de l'entrepreneuriat

Indicateur 1	Partenariat politique
Principe	<i>Un apprentissage de l'entrepreneuriat continu efficace et efficient nécessite une politique cohérente entre les acteurs concernés.</i>
Objectif	<i>Partenariat entre le gouvernement, le secteur privé et les groupes d'intérêts civils pour développer un apprentissage de l'entrepreneuriat continu.</i>
Niveau 1	Il n'existe pas de coopération structurée entre les secteurs public, privé et non-gouvernemental au sujet de l'apprentissage de l'entrepreneuriat.
Niveau 2	Un dialogue national est en cours pour la mise en place d'une coopération structurée entre les secteurs public, privé et non-gouvernemental au sujet de l'apprentissage de l'entrepreneuriat.
Niveau 3	Un partenariat national pour l'apprentissage de l'entrepreneuriat a été mis en place entre les secteurs public, privé et non-gouvernemental pour promouvoir l'apprentissage de l'entrepreneuriat.
Niveau 4	Des fonds d'état garantissent la contribution durable d'un partenariat pour l'apprentissage de l'entrepreneuriat aux développements nationaux (par exemple, soutien administratif, plan de travail, capacité de développement).
Niveau 5	Un partenariat pour l'apprentissage de l'entrepreneuriat donne des conseils sur un certain nombre de stratégies nationales (éducation, emploi, PME, R&D) et de plans d'action.



Indicateur 2	Processus d'élaboration des politiques
Principe	<i>Une gamme d'instruments politiques complémentaires et interdépendants est nécessaire pour ordonner l'apprentissage de l'entrepreneuriat à travers le système de formation et d'éducation.</i>
Objectif	<i>Chaque pays en phase de pré-adhésion doit établir des instruments politiques dédiés à l'apprentissage de l'entrepreneuriat pour mettre en place le curriculum et la gouvernance scolaire mais aussi pour former les professeurs/formateurs.</i>
Niveau 1	Il n'existe aucune trace d'orientation politique exprimée ou identifiable au sujet de l'apprentissage de l'entrepreneuriat que ce soit dans le domaine de l'éducation ou de la formation.
Niveau 2	L'apprentissage de l'entrepreneuriat est reconnu comme une branche en développement de l'enseignement et des instruments politiques de formation.
Niveau 3	Les instruments politiques spécifiques à chaque niveau du système d'éducation et de formation identifient clairement l'apprentissage de l'entrepreneuriat comme un domaine de développement prioritaire, en faisant référence au curriculum, à la formation des enseignants / formateurs et la gouvernance scolaire.
Niveau 4	Les liens entre la politique en matière d'apprentissage de l'entrepreneuriat et les documents politiques concernant les PME, l'emploi et la R&D sont clairement énoncés.
Niveau 5	Le programme de développement économique national inclut un chapitre spécifique à l'apprentissage de l'entrepreneuriat continu, détaillant des objectifs spécifiques et complémentaires pour chaque composante du cadre de travail concernant l'apprentissage entrepreneurial.
Indicateur 3	Ressources pour soutenir la politique
Principe	<i>La mise en œuvre effective d'une politique européenne dans le domaine de l'apprentissage de l'entrepreneuriat nécessite un engagement financier pour tous les développements.</i>
Objectif	<i>Les autorités nationales proposent une aide financière pour la mise en œuvre des politiques de soutien de l'apprentissage de l'entrepreneuriat continu.</i>
Niveau 1	Il n'existe pas d'attribution systématique de ressources financières pour soutenir la mise en œuvre d'une politique d'apprentissage de l'entrepreneuriat.



Niveau 2	Un projet pilote de financement (publique et/ou privé) est disponible pour le développement de l'apprentissage de l'entrepreneuriat (par exemple pour la formation des enseignants ou l'acquisition de matériel pédagogique).
Niveau 3	Une discussion entre les autorités gouvernementales, le secteur privé et les acteurs philanthropiques au sujet d'un soutien financier coordonné pour la mise en œuvre d'un apprentissage de l'entrepreneuriat continu systématique est actuellement en cours.
Niveau 4	Des fonds nationaux sont attribués au développement de l'apprentissage de l'entrepreneuriat au sein du système d'éducation. De plus, ils sont mentionnés en détail dans le budget annuel de l'éducation.
Niveau 5	L'attribution d'un budget à l'apprentissage de l'entrepreneuriat est clairement identifiable dans le budget national alloué à l'éducation. Les projets de développement nationaux de l'apprentissage de l'entrepreneuriat incluent des engagements financiers de la part de partenariats privé-public.
Indicateur 4 Contrôle et évaluation	
Principe	<i>Les politiques et les activités d'apprentissage de l'entrepreneuriat sont plus efficaces lorsqu'elles sont systématiquement contrôlées et évaluées.</i>
Objectif	<i>Chaque pays doit établir une politique de contrôle et un cadre d'évaluation de l'apprentissage de l'entrepreneuriat continu.</i>
Niveau 1	Aucun système n'a été mis en place pour contrôler et évaluer les activités d'apprentissage de l'entrepreneuriat.
Niveau 2	Une collecte de données de référence concernant les projets d'apprentissage de l'entrepreneuriat est en cours. Les données collectées sont rassemblées dans une base de données nationale.
Niveau 3	Il existe des documents écrits concernant l'évaluation des activités d'apprentissage de l'entrepreneuriat à chaque niveau du système d'éducation.
Niveau 4	Chaque année, un rapport est publié et disponible en ligne. Ce document détaille les développements clés réalisés en matière d'apprentissage de l'entrepreneuriat au sein du pays, en incluant les leçons tirées de ces expériences et les bonnes pratiques identifiées.
Niveau 5	Les recommandations provenant de l'évaluation et du contrôle des activités d'apprentissage de l'entrepreneuriat sont intégrées aux plans d'action et aux politiques de réforme suivantes.



Indicateur 5	
Échange des bonnes pratiques	
Principe	<i>Le partage des bonnes pratiques contribue à obtenir une meilleure efficacité dans la conception et la prestation des activités d'apprentissage de l'entrepreneuriat.</i>
Objectif	<i>Chaque pays en phase de pré-adhésion doit identifier et mettre en place un organisme d'apprentissage de l'entrepreneuriat pour répandre les bonnes pratiques régionalement, nationalement et au-delà.</i>
Niveau 1	Aucun système d'échange des bonnes pratiques entre les prestataires d'activités d'apprentissage de l'entrepreneuriat n'existe.
Niveau 2	Un réseau national des prestataires d'activités d'apprentissage de l'entrepreneuriat se réunit régulièrement pour échanger les bonnes pratiques.
Niveau 3	Des exemples adaptés de bonnes pratiques d'activités d'apprentissage de l'entrepreneuriat (nationaux et/ou internationaux) pilotes sont en cours dans le pays.
Niveau 4	Les résultats des études des bonnes pratiques nationales sont diffusés au niveau national (durant au moins un évènement annuel).
Niveau 5	Durant la période étudiée, au moins une bonne pratique nationale a été transmise à un autre environnement de formation et d'éducation dans un pays voisin, que ce soit au sein de l'Union Européenne, ou au-delà.
Indicateur 6	
Apprentissage non formel	
Principe	<i>Les opportunités d'apprentissage flexible en dehors du système d'éducation formel viennent renforcer le développement d'une société entrepreneuriale.</i>
Objectif	<i>Toutes les composantes de la société sont sensibilisées et engagées dans la promotion de l'apprentissage de l'entrepreneuriat.</i>
Niveau 1	Il existe des exemples de promotion de l'apprentissage de l'entrepreneuriat non formel (soutenu par le secteur public et/ou privé).
Niveau 2	Un groupe de travail surveille les activités d'apprentissage de l'entrepreneuriat non-formelles. Il fait partie de la stratégie nationale concernant l'apprentissage de l'entrepreneuriat continu et donne des conseils sur les améliorations possibles.
Niveau 3	Il existe des exemples d'accords établis entre les autorités publiques, les entreprises, les communautés ou les organisations philanthropiques pour développer l'esprit entrepreneurial et les compétences liées dans la société, en particulier chez les enfants et les jeunes.



Niveau 4 Au moins un évènement annuel prestigieux national fait la promotion et offre des informations sur l'apprentissage de l'entrepreneuriat (formel ou non) et présente des projets qui ont été un succès. Un évènement est reconnu comme prestigieux s'il inclut une remise de prix ou une reconnaissance nationale pour les activités d'apprentissage de l'entrepreneuriat.

Niveau 5 Les savoirs faire, les principes et les pratiques d'au moins deux des projets non formels mis en avant durant l'évènement prestigieux de l'année précédente sont intégrés dans d'autres environnements d'apprentissage de l'entrepreneuriat, nationalement ou internationalement.

B. APPRENTISSAGE DE L'ENTREPRENEURIAT DANS LE PREMIER CYCLE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (CITE 2)

Indicateur 7	Organisation
Principe	<i>Dès le plus jeune âge, l'éducation joue un rôle critique dans la formation de l'esprit d'entreprise.</i>
Objectif	<i>Chaque pays en phase de pré-adhésion doit établir un cadre de travail réglementaire pour la promotion systématique de l'entrepreneuriat en tant que compétence-clé.</i>
Niveau 1	Un environnement d'enseignement et d'apprentissage traditionnel prévaut dans les écoles du premier cycle de l'enseignement secondaire, offrant peu ou pas du tout de possibilités d'enseignement et d'apprentissage flexibles pouvant amener à la promotion de l'entrepreneuriat en tant que compétence clé. (par exemple, l'identification d'opportunité, l'initiative, la créativité, l'innovation et la prise de risque par les élèves.
Niveau 2	Il existe des exemples d'établissements du premier cycle de l'enseignement secondaire présentant des dispositions d'enseignement et d'apprentissage plus flexibles, permettant de promouvoir l'entrepreneuriat en tant que compétence clé. (par exemple, l'identification d'opportunité, l'initiative, la créativité, l'innovation et la prise de risque par les élèves.) Des coopérations entre certains établissements du premier cycle du secondaire et les communautés et les entreprises locales sont enregistrées dans la base de données de référence (sous-indicateur de contrôle et d'évaluation).
Niveau 3	Au moins 5% des établissements du premier cycle du secondaire ont inclut des dispositions d'enseignement et d'apprentissage flexibles dans leurs pratiques, permettant de promouvoir l'entrepreneuriat en tant que compétence clé. (par exemple, l'identification d'opportunité, l'initiative, la créativité, l'innovation et la prise de risque par les élèves.) Cela comprend les coopérations directes entre les écoles, les communautés et les entreprises locales. Les preuves justifiant ce niveau seront récoltées à partir des rapports annuels des écoles (sous-indicateur de contrôle et d'évaluation).



Niveau 4	Un cadre de travail réglementaire est en place, pour fournir des dispositions d'enseignement et d'apprentissage flexibles permettant de promouvoir l'entrepreneuriat en tant que compétence clé (par exemple, l'identification d'opportunité, l'initiative, la créativité, l'innovation et la prise de risque par les élèves.) au sein des établissements du premier cycle du secondaire. Cela comprend les coopérations directes entre les écoles du premier cycle de l'enseignement secondaire, les communautés et les entreprises locales.
Niveau 5	Au moins 50% des établissements du premier cycle du secondaire remplissent les critères du cadre réglementaire pour les dispositions d'enseignement et d'apprentissage flexibles, permettant de promouvoir l'entrepreneuriat en tant que compétence clé. (par exemple, l'identification d'opportunité, l'initiative, la créativité, l'innovation et la prise de risque par les élèves.) Cela comprend les coopérations directes entre les écoles, les communautés et les entreprises locales. Les preuves justifiant ce niveau seront récoltées à partir des rapports annuels des écoles (sous-indicateur de contrôle et d'évaluation).

Indicateur 8	L'entrepreneuriat, une compétence clé
Principe	<i>La promotion de l'entrepreneuriat en tant que compétence clé contribue à l'esprit d'entreprise des jeunes.</i>
Objectif	<i>L'entrepreneuriat est introduit comme étant une compétence clé du curriculum national de chaque pays en phase de pré-adhésion.</i>
Niveau 1	L'apprentissage de l'entrepreneuriat au sein du premier cycle de l'éducation secondaire reste confiné à des projets ad-hoc qui ne font pas partie du curriculum principal du système d'éducation.
Niveau 2	L'apprentissage de l'entrepreneuriat au sein du premier cycle de l'éducation secondaire reste confiné à des initiatives individuelles dépendant des établissements et connues par les autorités éducatives.
Niveau 3	L'apprentissage de l'entrepreneuriat au sein du premier cycle du secondaire comprend des provisions d'apprentissage de l'entrepreneuriat comme compétence clé, faisant intégralement partie du curriculum national.
Niveau 4	L'apprentissage de l'entrepreneuriat du premier cycle du secondaire est conforme aux provisions d'apprentissage de l'entrepreneuriat clés du curriculum national et est inclus dans les programmes d'enseignements d'au moins 25% des établissements du premier cycle du secondaire. Les preuves justifiant ce niveau seront récoltées à partir des rapports annuels des écoles (sous-indicateur de contrôle et d'évaluation).



Niveau 5 L'apprentissage de l'entrepreneuriat du premier cycle du secondaire est conforme aux provisions d'apprentissage de l'entrepreneuriat clés du curriculum national et est inclus dans les programmes d'enseignements d'au moins 50% des établissements du premier cycle du secondaire. Les preuves justifiant ce niveau seront récoltées à partir des rapports annuels des écoles (sous-indicateur de contrôle et d'évaluation).

Indicateur 9 Environnement d'apprentissage

Principe *Un apprentissage de l'entrepreneuriat efficace repose sur un personnel enseignant formé correctement, du matériel pédagogique approprié et une coopération entre les écoles et les entreprises.*

Objectif *Chaque pays en phase de pré-adhésion doit garantir une formation des enseignants en matière d'entrepreneuriat, la disponibilité du matériel pédagogique et des accords de coopération entre les écoles et les entreprises.*

Niveau 1 Il n'existe aucun matériel pédagogique, personnel expert ou partenariat avec les communautés d'entreprises locales pour l'apprentissage de l'entrepreneuriat.

Niveau 2 Un développement de l'apprentissage de l'entrepreneuriat est visible: a) matériel pédagogique ; b) formation des enseignants incluant l'apprentissage de l'entrepreneuriat en tant que compétence clé; et c) accords de coopération entre les entreprises et les écoles.

Niveau 3 Au moins 5% des écoles du premier cycle du secondaire dispose : a) du matériel pédagogique pour l'apprentissage de l'entrepreneuriat ; b) d'un personnel ayant les connaissances et les compétences nécessaires à l'enseignement de l'entrepreneuriat en tant que compétence clé ; et c) d'accords de coopération entre les écoles et les entreprises.

Niveau 4 Au moins 25% des écoles du premier cycle du secondaire dispose : a) du matériel pédagogique pour l'apprentissage de l'entrepreneuriat ; b) d'un personnel ayant les connaissances et les compétences nécessaires à l'enseignement de l'entrepreneuriat en tant que compétence clé ; et c) d'accords de coopération entre les écoles et les entreprises.

Niveau 5 Au moins 50% des écoles du premier cycle du secondaire dispose : a) du matériel pédagogique pour l'apprentissage de l'entrepreneuriat ; b) d'un personnel ayant les connaissances et les compétences nécessaires à l'enseignement de l'entrepreneuriat en tant que compétence clé ; et c) d'accords de coopération entre les écoles et les entreprises.



4.0 CLASSIFICATIONS INTERNATIONALES

Les classifications internationales sont d'une importance capitale car seules les données relatives au même système de classification permettent d'étendre une analyse à différents pays. Les classifications les plus fréquemment utilisées dans les domaines de l'éducation et du marché du travail sont énumérées ci-dessous.

Pour le domaine de l'éducation, nous allons détailler la Classification Internationale Type de l'Éducation actuelle (CITE 2011) ci-dessous en la comparant à la précédente : la CITE -97. La CITE 2011 sera appliquée à partir de 2014.

Les autres classifications répertoriées ci-après sont la Nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne, la Classification internationale type des professions et la Classification internationale d'après la situation dans la profession.



4.1 CITE (UNESCO)

A. CITE 2011 CLASSIFICATION GÉNÉRALE ET CORRESPONDANCE AVEC LA CITE 1997

CITE 1997	NIVEAU	NOM	PROGRAMMES
-	CITE 01	Développement éducatif de la petite enfance	
CITE 0	CITE 02	Enseignement préprimaire	
CITE 1	CITE 1	Enseignement primaire	
CITE 2	CITE 2	Premier cycle de l'enseignement secondaire	24 enseignement général 25 enseignement professionnel
CITE 3	CITE 3*	Deuxième cycle de l'enseignement secondaire	34 enseignement général 35 enseignement professionnel
CITE 4	CITE 4*	Enseignement post-secondaire non-supérieur	44 enseignement général 45 enseignement professionnel
CITE 5	CITE 5	Enseignement supérieur de cycle court	54 enseignement général 55 enseignement professionnel
	CITE 6	Niveau Licence ou équivalent	
	CITE 7	Niveau Master ou équivalent	
CITE 6	CITE 8	Niveau Doctorat ou équivalent	

* Le contenu de la catégorie a été légèrement modifié



B. Niveaux d'éducation

Éducation de la petite enfance (CITE 0)

Les programmes du niveau 0 de la CITE, ou « éducation de la petite enfance », ont généralement une approche holistique et visent essentiellement à encourager le développement cognitif, physique, social et émotionnel précoces des jeunes enfants et à les préparer à un enseignement organisé en dehors du contexte familial. Le niveau 0 de la CITE regroupe les programmes de la petite enfance qui possèdent une composante éducative volontaire. Ces programmes ont pour but de développer les aptitudes sociales et émotionnelles nécessaires pour participer à la vie scolaire et sociale. Ils développent également certaines des aptitudes nécessaires au parcours scolaire et préparent les enfants à l'accès à l'enseignement primaire.

Enseignement primaire (CITE 1)

Les programmes du niveau 1 de la CITE, ou « enseignement primaire », sont généralement conçus pour donner aux élèves des aptitudes fondamentales en lecture, écriture et mathématiques (c'est-à-dire l'alphabétisme et le calcul) et établir une base solide pour l'apprentissage et la compréhension des connaissances de base, le développement personnel et social et la préparation au premier cycle de l'enseignement secondaire. Il vise un apprentissage avec un niveau de complexité de base et peu ou pas de spécialisation.

Premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)

Les programmes du niveau 2 de la CITE, ou « premier cycle de l'enseignement secondaire », sont généralement destinés à compléter les acquis scolaires du niveau 1 de la CITE. Dans la plupart des cas, l'objectif est d'établir la base d'un apprentissage tout au long de la vie et d'un développement humain que les systèmes éducatifs pourront enrichir par de nouvelles possibilités d'éducation. Certains systèmes éducatifs peuvent déjà offrir des programmes d'enseignement professionnel du niveau 2 de la CITE afin d'enseigner des compétences pertinentes pour le marché du travail.

Deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3)

Les programmes du niveau 3 de la CITE, ou « deuxième cycle du secondaire », sont généralement conçus pour compléter l'enseignement secondaire et préparer à l'enseignement supérieur, et/ou pour enseigner des compétences pertinentes pour exercer un emploi. Les programmes de ce niveau offrent aux élèves un enseignement plus varié, spécialisé et approfondi que les programmes du niveau 2 de la CITE. Ils sont davantage différenciés et proposent un éventail plus large d'options et de filières. Les enseignants sont souvent hautement qualifiés dans les matières ou domaines de spécialisation qu'ils enseignent, surtout dans les dernières années d'études du niveau.

Enseignement post-secondaire non-supérieur (CITE 4)

L'enseignement post-secondaire non-supérieur fournit des expériences d'apprentissage qui viennent compléter l'enseignement secondaire et préparent à l'entrée sur le marché du travail ainsi qu'à l'enseignement supérieur. Il vise l'acquisition individuelle de connaissances, aptitudes et compétences dont le niveau de complexité est inférieur à celui de l'enseignement supérieur. Les programmes du niveau 4 de la CITE sont généralement conçus pour fournir aux individus qui ont achevé le niveau 3 de la CITE des certifications non supérieures exigées pour accéder à l'enseignement supérieur ou à l'emploi lorsque leur certification de niveau 3 de la CITE ne leur donne pas cet accès.



Enseignement supérieur de cycle court (CITE 5)

L'enseignement supérieur de cycle court repose sur l'enseignement post secondaire en proposant des domaines de spécialisation. Le but est d'atteindre un haut niveau de spécialisation et de complexité. L'enseignement supérieur comprend ce qui est habituellement désigné par enseignement académique mais aussi de façon plus large les programmes d'enseignement professionnel avancés. Les programmes du niveau 5 de la CITE, ou « enseignement supérieur de cycle court » sont souvent conçus pour apporter des connaissances et des compétences professionnelles aux participants. En général, ils reposent sur la pratique professionnelle spécifique et prépare les étudiants au marché du travail. Cependant, ces programmes peuvent aussi permettre d'accéder à d'autres programmes de l'enseignement supérieur. Les programmes d'enseignement supérieur académique situés à un niveau inférieur à la licence ou à l'équivalent sont aussi classés dans le niveau 5 de la CITE.

Niveau Licence ou équivalent (CITE 6)

Les programmes du niveau 6 de la CITE, ou « licence ou équivalent », sont souvent destinés à enseigner aux participants des connaissances, aptitudes et compétences académiques et/ou professionnelles intermédiaires conduisant à un premier diplôme ou une certification équivalente. Les programmes de ce niveau se fondent généralement sur la théorie mais ils peuvent inclure un cursus pratique ; ils se fondent également sur des travaux de recherche de pointe et/ou les meilleures pratiques professionnelles. Ils sont traditionnellement dispensés dans des universités et des établissements d'enseignement supérieur équivalents.

Niveau Master ou équivalent (CITE 7)

Les programmes du niveau 7 de la CITE, ou « niveau master ou équivalent », sont souvent destinés à enseigner aux participants des connaissances, aptitudes et compétences académiques et/ou professionnelles avancées conduisant à un deuxième diplôme ou une certification équivalente. Les programmes de ce niveau peuvent avoir une composante importante de recherche mais ils ne conduisent pas encore à l'obtention d'une certification de doctorat. Les programmes de ce niveau se fondent généralement sur la théorie mais ils peuvent inclure un cursus pratique ; ils se fondent également sur des travaux de recherche de pointe et/ou les meilleures pratiques professionnelles. Ils sont traditionnellement dispensés dans des universités et d'autres établissements d'enseignement supérieur.

Niveau Doctorat ou équivalent (CITE 8)

Les programmes du niveau 8 de la CITE, ou « niveau doctorat ou équivalent », sont principalement destinés à l'obtention d'une certification de chercheur hautement qualifié. Les programmes de ce niveau de la CITE sont donc consacrés à des études approfondies et à des travaux de recherche originaux et sont dispensés presque exclusivement par des établissements d'enseignement supérieur orientés vers la recherche, comme des universités par exemple. Les programmes de doctorat existent aussi bien dans des domaines académiques que professionnels.



C. Programmes d'éducation

Enseignement général

Enseignement principalement conçu pour permettre aux participants de mieux comprendre une matière ou un sous-groupe de matières, afin, en particulier, mais non nécessairement, de les préparer à la poursuite d'autres études (complémentaires) au même niveau ou à un niveau plus élevé. Les élèves qui ont suivi ces programmes avec succès peuvent ou non obtenir à ce niveau une qualification utilisable sur le marché du travail. Ces programmes sont normalement mis en œuvre dans un environnement scolaire. Les programmes ayant une orientation générale et non axés sur une spécialisation déterminée doivent être classés dans cette catégorie.

Enseignement professionnel ou technique

Enseignement principalement destiné à permettre aux participants d'acquérir les compétences pratiques, le savoir-faire et les connaissances qu'ils emploieront dans un métier, une profession ou un ensemble de professions ou de métiers. Les élèves qui ont suivi ces programmes avec succès obtiennent un titre utilisable sur le marché du travail et reconnu par les instances compétentes du pays qui l'a décerné (par exemple ministère de l'éducation, associations d'employeurs, etc.).

D. Grands groupes et domaines d'étude

0 Programmes généraux

- 01 Programmes de base
- 08 Alphabétisation et apprentissage du calcul
- 09 Développement personnel

1 Éducation

- 14 Formation des enseignants et sciences de l'éducation

2 Lettres et arts

- 21 Arts
- 22 Lettres

3 Sciences sociales, commerce et droit

- 31 Sciences sociales et du comportement
- 32 Journalisme et information
- 34 Commerce et administration
- 38 Droit



Pour de plus amples informations:
http://www.uis.unesco.org/Education/Documents/UNESCO_GC_36C-19_ISCED_EN.pdf

4 Sciences

42 Sciences de la vie
44 Sciences physiques
46 Mathématiques et statistiques
48 Sciences informatiques

5 Ingénierie, industries de transformation et production

52 Ingénierie et techniques apparentées
54 Industries de transformation et de traitement

6 Agriculture

62 Agriculture, sylviculture et halieutique
64 Sciences vétérinaires

7 Santé et protection sociale

72 Santé
76 Services sociaux

08 Services

81 Services aux particuliers
84 Services de transport
85 Protection de l'environnement
86 Services de sécurité

Inconnu ou non précisé

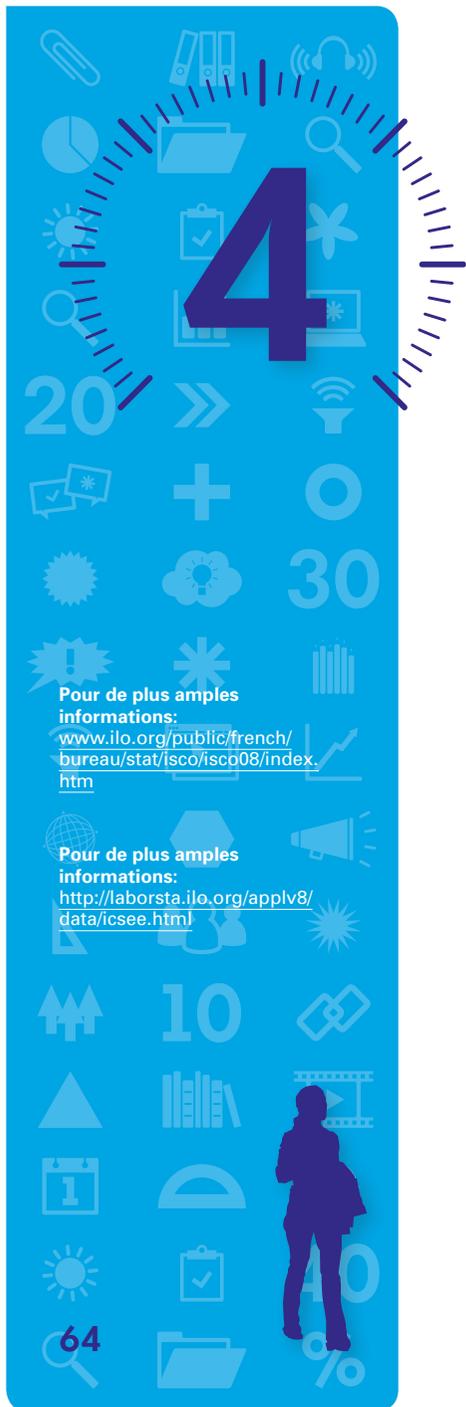
4.2 NACE–STATISTICAL CLASSIFICATION OF ECONOMIC ACTIVITIES IN THE EU (EUROSTAT)

Grands groupes et correspondances principales

	NACE RÉV. 1.1	NACE RÉV. 2
Agriculture	Agriculture, chasse, sylviculture, pêche, aquaculture	Agriculture, sylviculture et pêche
Industrie	Industries extractives	Industries extractives
	Industrie manufacturière	Industrie manufacturière
	Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné
		Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution
	Construction	Construction
Services	Commerce; réparation d'automobiles et d'articles domestiques	Commerce; réparation d'automobiles et de motos
	Hôtels et restaurants	Hébergement et restauration
	Transports, entreposage et communications	Transports et entreposage
		Information et communication
	Activités financières	Activités financières et d'assurance
	Immobilier, location et services aux entreprises	Activités immobilières
		Activités spécialisées, scientifiques et techniques
		Activités de services administratifs et de soutien
	Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire	Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire
	Enseignement	Enseignement
	Santé et action sociale	Santé humaine et action sociale
		Arts, spectacles et activités récréatives
	Services collectifs, sociaux et personnels	Autres activités de services
	Activités des ménages	Activités des ménages en tant qu'employeurs; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre
	Activités extraterritoriales	Activités extraterritoriales

Further details:

<http://circa.europa.eu/irc/dsis/nacepacon/info/data/en/NACE%20Rev%202%20structure%20+%20explanatory%20notes%20-%20EN.pdf>



Pour de plus amples informations:

www.ilo.org/public/french/bureau/stat/isco/isco08/index.htm

Pour de plus amples informations:

<http://laborsta.ilo.org/applv8/data/icsee.htm>

4.3 CITP – CLASSIFICATION INTERNATIONALE TYPE DES PROFESSIONS (OIT)

Groupes principaux

CODE 08 CITP	TITRE
1	Directeurs, cadres de direction et gérants
2	Professions intellectuelles et scientifiques
3	Professions intermédiaires
4	Employés de type administratif
5	Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs
6	Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche
7	Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat
8	Conducteurs d'installations et de machines, et ouvriers d'assemblage
9	Professions élémentaires
0	Professions militaires

4.4 CLASSIFICATION INTERNATIONALE D'APRÈS LA SITUATION DANS LA PROFESSION (OIT)

GROUPES CISP-93	
1	Salariés; parmi lesquels certains pays pourraient avoir le besoin et la capacité de distinguer les «salariés titulaires d'un contrat de travail stable» (y compris les «salariés réguliers»);
2	Employeurs;
3	Personnes travaillant pour leur propre compte;
4	Membres de coopératives de producteurs;
5	Travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale;
6	Travailleurs inclassables d'après la situation dans la profession.



RÉFÉRENCES

ETF (European Training Foundation), Key indicators, education indicators and policies: *A practical guide*, Publications Office for the European Union, Luxembourg, 2003.

ETF (European Training Foundation), The Torino Process, European Training Foundation, Turin, 2012.

Commission of the European Communities, *Progress towards the Common European objective in Education and Training. Indicators and Benchmarks 2010/11*, European Commission, Brussels, 2011, [online] <http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-policy/doc/report10/report_en.pdf> [accessed 13 February 2013].

Commission of the European Communities, 2012, *European Quality Assurance Reference Framework (EQAVET)*, [online] <http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-policy/eqavet_en.htm> [accessed 13 February 2013].

OECD (Organisation for Economic Cooperation and Development), *Glossary of key terms in evaluation and results based management*, OECD, Paris, 2002a.

OECD (Organisation for Economic Cooperation and Development), *Frascati manual: Proposed standard practice for surveys on research and experimental development*, OECD, Paris, 2002b.

UNESCO–UNEVOC (United Nations Educational, Scientific and Cultural Organisation–International Centre for Technical and Vocational Education and Training), *Participation in formal technical and vocational education and training programmes worldwide: An initial statistical study*, UNESCO–UNEVOC, Bonn, 2007.

Gary King, Robert O. Keohane and Siney Verba, *Designing Social Inquiry. Scientific Inference in Qualitative Research*, Princeton University Press, 1994.

UNITED NATIONS, *Monitoring Peace Consolidation. United Nations Practitioners' Guide to Benchmarking*, 2010, [online] Available at: <http://www.un.org/en/peacebuilding/pbso/pdf/monitoring_peace_consolidation.pdf> [accessed 13 February 2013].



LIENS INTERNET

<http://europa.eu/>
<http://www.etf.europa.eu/web.nsf/pages/home>
<http://www.unevoc.unesco.org/go.php>
<http://www4.unescobkk.org/education/efatraining/>

Cadre de travail pour l'assurance qualité des systèmes EFP EQAVET :
http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-policy/eqavet_en.htm

Indicateurs

<http://www.transparency.org/>
<http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/eurostat/home/>
<http://www.heritage.org/index/default>
<http://www.doingbusiness.org/rankings>
<http://www.bti-project.de/>
<http://www.ilo.org/global/lang-en/index.htm#a2>
<http://www.ophi.org.uk/policy/multidimensional-poverty-index/>
<http://www.oecd.org/>
<http://www.oecd.org/pisa/>
<http://timss.bc.edu/>
<http://www.undp.org/content/undp/en/home.html>
<http://www.unesco.org/new/en/>
<http://www.unfpa.org/public/>
<http://www.unicef.org/>

Classifications

http://www.unesco.org/education/information/nfsunesco/doc/isced_1997.htm
http://unstats.un.org/unsd/publication/seriesM/seriesm_4rev4e.pdf
<http://laborsta.ilo.org/default.html>